

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg

Großherzogtums Luxemburg.

Samedi, le 24 juin 1950.

N° 37

Samstag, den 24. Juni 1950.

Loi du 24 juin 1950 concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1950.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 21 juin 1950 et celle du Conseil d'Etat du 23 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Le Budget de l'Etat pour l'exercice 1950 est arrêté :

En recettes à la somme defr. 2.996.265.000

soit: recettes ordi-
naires 2.066.694.000

recettes extra-
ordinaires 929.571.000

fr. 2.996.265.000

En dépenses à la somme de . fr. 3.890.992.058

soit: dépenses ordi-
naires 2.048.564.058

dépenses extra-
ordinaires . . 1.427.428.000

excédent de dé-
penses de 1949 415.000.000

fr. 3.890.992.058

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1949 seront recouverts pendant

l'exercice 1950 d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Art. 3. Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat le Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission notamment le taux d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminés par arrêté ministériel.

Art. 4. Le Ministre des Finances est autorisé à bloquer, réduire ou annuler des crédits prévus au budget des dépenses, sur l'avis conforme d'une commission spéciale à instituer par la Chambre des députés.

Art. 5. Aucun transfert d'un article à l'autre ne pourra être fait avant le 31 août 1950.

Art. 6. Les crédits prévus pour acquisitions nouvelles ne seront pas susceptibles de transfert.

Art. 7. Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs. Ils ne pourront être dépassés qu'avec l'accord préalable du Ministre des Finances.

Art. 8. Les crédits prévus pour les traitements, salaires et indemnités sont non limitatifs.

Toutefois, au cours de l'année 1950 il ne sera procédé à aucun nouvel engagement de personnel, sauf en cas de nécessité établie et seulement s'il s'agit du remplacement du titulaire d'un poste vacant ou de l'occupation d'un poste prévu par une disposition légale ou réglementaire.

L'article 5, alinéa 2, de la loi du 24 décembre 1946 portant a) allocation d'une indemnité aux fonctionnaires et employés de l'Etat, b) unifor-

misation du supplément familial, *c*) allocation d'un supplément aux pensionnaires, *d*) adaptation intégrale des traitements, indemnités et pensions au nombre-indice, reste applicable.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Fischbach, le 24 juin 1950.

Les Membres du Gouvernement :

Pierre Dupong.
Joseph Bech.
Eugène Schaus.
Alphonse Osch.
Robert Schaffner.
Pierre Frieden.



Charlotte.

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
Budget des Recettes.		
Chapitre 1^{er} — RECETTES ORDINAIRES.		
Section 1 ^{re} . — Contributions directes et Accises.		
A. — RECETTES PROPRES.		
1	Impôt général sur le revenu (impôt sur le revenu fixé par voie d'assiette, impôt sur le revenu des collectivités, impôt sur les traitements et salaires, retenue d'impôt sur les revenus de capitaux)	741.000.000
2	Impôt sur la fortune	40.000.000
3	Impôt sur les tantièmes	4.000.000
3bis	Impôt sur le chiffre d'affaires (restants d'exercices antérieurs à 1946)	p ^r mém.
4	Recettes sur toccage	40.000
5	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique	29.000.000
6	Taxes sur les cabarets	3.500.000
6bis	Taxes et prélèvements sur les paris relatifs aux épreuves sportives	100.000
7	Eaux-de-vie	71.700.000
8	Taxe de consommation sur l'alcool	34.000.000
9	Taxe sur la vérification des poids et mesures et jaugeage des fûts et tonneaux	100.000
10	Recettes diverses	1.500.000
11	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce	75.000
	Total des recettes sub A	925.015.000
B. — AUTRES RECETTES.		
12	Recettes provenant de l'Administration du Cadastre	1.800.000
	Détail :	
	a) Extraits cadastraux	fr. 600.000
	b) Mesurages exécutés pour le compte des communes et des particuliers	» 1.120.000
	c) Mise à jour des registres cadastraux déposés dans les communes	» 80.000
	Total	fr. 1.800.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
13	Parts contributives des communes dans les traitements et pensions du personnel enseignant primaire Détail : a) Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant fr. 1.962.000 b) Part (33 1/3%) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements du personnel de l'enseignement primaire » 32.700.000 Total fr. 34.662.000	34.662.000
14	Parts contributives de différentes villes et des sociétés industrielles dans les frais de l'enseignement secondaire et professionnel Détail : a) Contingents de différentes villes dans les dépenses des établissements d'enseignement secondaire, de l'école agricole et de l'école d'artisans et minerval à payer par les élèves de ces établissements fr. 1.600.000 b) Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage, etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg » 100.000 c) Part de la ville d'Esch-s.-Alz. et des sociétés industrielles dans les frais de l'école professionnelle de l'Etat d'Esch-s.-Alzette » 4.164.000 Total fr. 5.864.000	5.864.000
15	Etablissements bancaires. — Remboursement des frais de surveillance..... Détail : a) Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement fr. 251.000 b) Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire et du personnel auxiliaire » 642.000 Total fr. 893.000	893.000
16	Recettes provenant de l'Institut du Change Détail : a) Institut du Change. — Remboursement de la part contributive de l'I.B.L.C. de Bruxelles dans les dépenses pour le loyer, etc. du bureau de Luxembourg. fr. 56.000 Amendes pour infractions à la législation sur le contrôle des changes » 70.000 c) Restitution des frais exposés par la Légation du Grand-Duché de Luxembourg à Londres, pour son intervention dans le déblocage des avoirs luxembourgeois en Grande-Bretagne, soit 1/4 ^{0/00} sur la valeur des avoirs à débloquer par l'intermédiaire de la Légation p ^r mém. Total fr. 126.000	126.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
17	Versements et remboursements des C.F.L. Détail : a) Versement de la SNCFL à titre d'intérêt et d'amortissement des dépenses pour travaux complémentaires de 1 ^{er} établisse- ment exécutés sur le réseau G.L. jusqu'au 10 mai 1940 à l'aide de fonds avancés par l'Etat fr. 6.380.000 b) Versement forfaitaire des C.F.L. en vue de pourvoir aux frais de contrôle administratif, technique et financier des chemins de fer, conformément à l'art. 7 du cahier des charges » 756.000 c) Participation des C.F.L. aux annuités de rachat pouvant revenir aux Sociétés G.L. et P.H. » 6.000.000 d) Annuité due à l'Etat par la S.N. des C.F.L. en rembourse- ment des avances pour la couverture du déficit des C.F.L. postérieur au 1.6.45 p ^r mém. e) Recettes et remboursements divers p ^r mém. Total fr. 13.136.000	13.136.000
18	Intérêts de la dotation du Crédit Foncier	p ^r mém.
19	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	525.000
20	Remboursements à faire à l'Etat sur les allocations de chômage resp. sur les frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage conformément à la loi du 6 août 1921 resp. à l'arrêté grand-ducal du 24 mai 1945..	p ^r mém.
21	Assurances sociales. — Remboursements et taxes	44.325.000
	Détail : a) Remboursement de la part des communes dans les rentes à valoir sur le projet ayant pour objet de modifier et de compléter la loi du 17.12.25 concernant le Code des Assu- rances sociales et les lois modificatives des 20.11.29, 6.9.33 et 21.6.46 fr. 44.300.000 b) Conseil Arbitral et Conseil Supérieur des Assurances so- ciales..... » 25.000 Total fr. 44.325.000	
21 bis	Services des allocations familiales.....	3.000.000
22	Logements populaires. — Amortissements et intérêts.....	2.550.000
23	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts	300.000
24	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique ..	p ^r mém.
25	Remboursement à 50% des traitements et indemnités avancés par l'Etat dans l'intérêt de l'administration de la gestion de la caisse d'assurances des animaux de boucherie.	184.000
26	Versement de la Société CEGEDEL	8.512.000
27	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	p ^r mém.
28	Participation de l'Etat aux dividendes de Radio-Luxembourg	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
29	Remboursement de la Caisse Commune du Notariat	400.000
30	Ravitaillement. — Remboursement des communes (arriérés). — Recettes escomptées par l'Office commercial du Ravitaillement	p ^r mém.
31	Recettes diverses	4.610.000
	Détail :	
	a) Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation (Part du Grand-Duché)	fr. 725.000
	b) Intérêts de fonds en dépôt	» 1.000.000
	c) Amélioration de la race bovine. — Taxe d'admission aux concours	» 40.000
	d) Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	» 200.000
	e) Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise	p ^r mém.
	f) Récupération à charge des intéressés des frais occasionnés à l'Etat par le fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^r mém.
	g) Récupération des dépenses occasionnées par la participation du Grand-Duché à l'Autorité Internationale de la Ruhr (v. art. 36 des dépenses)	» 2.645.000
	Total	fr. 4.610.000
32	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	2.000.000
33	Recettes accidentelles et imprévues	5.000.000
34	Force Armée. — Remboursements et recettes diverses	768.000
	Détail:	
	a) Remboursement des frais d'occupation et recettes diverses	p ^r mém.
	b) Remboursement de taxes téléphoniques	fr. 25.000
	c) Redevances des officiers et sous-officiers pour nourriture (mess)	» 223.000
	d) Produit de la vente de peaux (boucherie)	» 200.000
	e) Restitutions pour perte d'objets	» 120.000
	f) Recettes diverses	» 200.000
	Total	fr. 768.000
	Total des recettes sub B	128.655.000
	Total de la section 1 ^{re}	1.053.670.000
	Section 2. — Douanes.	
35	Part du Grand-Duché dans les recettes de l'Union Economique	312.935.000
36	Recettes en exécution de l'article 12 de la Convention établissant l'Union Economique.	45.763.000
37	Recettes en exécution de l'article 13 de la Convention établissant l'Union Economique (Primes à l'agriculture)	p ^r mém.
38	Loyers	p ^r mém.
39	Recettes diverses	300.000
	Total de la section 2	358.998.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
Section 3. — Enregistrement et Domaines.		
A. — RECETTES PROPRES.		
40	Enregistrement	40.000.000
41	Hypothèques	6.500.000
42	Id. — Salaires	1.400.000
43	Successions	20.000.000
44	Timbre	16.000.000
45	Part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. — Art. 31 de la loi du 21 mars 1947 concernant le régime de la pêche	62.000
46	Impôt sur le chiffre d'affaires	320.000.000
47	Taxe sur les transports	35.000.000
48	Taxe sur les assurances	7.000.000
49	Taxe d'abonnement sur les titres de sociétés	15.000.000
50	Impôt sur les billets de banque	100.000
51	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	200.000
52	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire, y compris les amendes prononcées par le Ministère de Ravitaillement	16.000.000
53	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires transmises à l'étranger	3.000.000
54	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance	100.000
55	Fermage de la pêche et des passages d'eau	10.000
56	Etablissements piscicoles de Warken et de Lintgen. — Vente d'alevins et de truitelles. — Frais de repeuplement	320.000
57	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relassement du droit de chasse	2.650.000
58	Frais d'administration des bois. — Remboursements	5.600.000
59	Ventes immobilières	150.000
60	Ventes mobilières	3.160.000
61	Produit des pépinières de l'Etat	640.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
62	Locations y compris les taxes d'atterrissage et de garage, loyers, recettes de meetings aériens de l'Aéroport du Findel par fr. 500.000	750.000
63	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat	350.000
64	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	450.000
65	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements	25.000
66	Rentes de concessions minières	5.151.000
67	Vente d'ouvrages publiés par le Gouvernement. — Frais de publication au <i>Mémorial</i> . — Taxes d'insertion au registre aux firmes	2.025.000
68	Recettes diverses	2.644.000
	Total des recettes sub A	504.287.000
	B. — AUTRES RECETTES.	
69	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et d'autres pensionnaires	13.115.000
70	Produit du travail des malades de la Maison de Santé d'Ettelbruck	350.000
71	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat.	2.000.000
72	Produit du Sanatorium et de l'Institut médical de l'Etat à Mondorf.	350.000
73	Maternité et école d'accouchement. — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves	3.500.000
74	Remboursement des frais d'entretien de personnes placées aux sanatoriums de Vianden et de Dudelange ou dans d'autres établissements de cure	5.350.000
75	Clinique pour enfants. — Frais de pension	p ^r mém.
76	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	100.000
77	Remboursement à l'Etat à raison de 60% des traitements, indemnités pour enfants et masse d'habillement, frais de détachement, de déplacement, d'équipement, d'armement, d'entretien de la police locale étatisée ainsi que des fournitures d'imprimés et divers	11.123.000
78	Récupération à charge des intéressés des frais avancés par l'Etat pour l'exécution des travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929)	200.000
78bis	◊	
79	Recettes diverses provenant de l'Administration des Services Agricoles	567.000
	Total des recettes sub B	36.655.000
	Total de la section 3	540.942.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.		
80	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes	49.000.000
81	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	3.800.000
82	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements	50.500.000
83	Taxes sur les appareils radioélectriques	5.100.000
84	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux, ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des œuvres de charité	1.200.000
	Total de la section 4	109.600.000
Section 5. — Prisons et Dépôts de mendicité.		
85	Prisons, dépôts de mendicité et maisons d'éducation. — Produit du travail des détenus resp. des pupilles et recettes diverses provenant de la vente des produits	3.484.000
86	◊	
	Total de la section 5	3.484.000
	Total des recettes du Chapitre I ^{er} .	2.066.694.000

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
Chapitre II. — RECETTES EXTRAORDINAIRES.		
Section 6.		
A. — Recettes provenant d'impôts extraordinaires.		
87	Impôt extraordinaire sur les bénéfices de guerre	50.000.000
88	Impôt extraordinaire sur la fortune	150.000.000
		200.000.000
B. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts et de Bons du Trésor.		
89	Produit de l'emprunt extérieur consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (solde)	99.000.000
89bis	Produits d'emprunts	p ^r mém.
89ter	Solde du produit de l'emprunt de 750.000.000 autorisé par la loi du 1 ^{er} février 1946 ...	64.093.000
90	Emission de Bons du Trésor, notamment pour le redressement des cas de rigueur ..	25.000.000
91	Emission de Bons du Trésor en vue du paiement de Dommages de Guerre	250.000.000
		438.093.000
C. — Recettes provenant de l'émission de Bons du Trésor et de réalisation d'or en relation avec la souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds Monétaire International.		
92	Souscription du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	11.000.000
93	Souscription du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International	59.700.000
		70.700.000
D. — Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire de 1946.		
94	Recettes résultant de l'application de la convention ferroviaire du 17 mars 1946 ...	p ^r mém.
95	Recettes provenant de la contrevaieur des obligations émises en vue de l'indemnisation des actionnaires de l'ancienne Société Prince Henri en vertu de l'accord du 21 novembre 1947 et en vue du rachat des actions de l'ancienne Société Royale Grand-Ducale des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg	p ^r mém.
		p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1950.
	E. — Recettes provenant de la liquidation de biens sous séquestre et de réparations allemandes.	
96	Liquidation de biens sous séquestre.....	50.000.000
97	Recettes provenant de réparations allemandes	5.000.000
		55.000.000
	F. — Autres recettes extraordinaires.	
98	Emission de signes monétaires	1.000.000
99	Remboursement des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'art. 255bis du budget des dépenses de 1945 et de 1946	20.000.000
100	Réalisation de marks allemands	100.000
101	Recettes quelconques relatives à l'échange monétaire	100.000
		21.200.000
	Total des recettes de la section 6 .	784.993.000
	Section 7. — Recettes revenant au Grand-Duché de Luxembourg au titre du Plan Marshall.	
102	Dons	4.307.000
	Ces recettes sont réservées à l'amortissement d'une partie de la Dette Flottante. Voir article 237bis des dépenses.	
103	Prêts	140.271.000
	Ces recettes sont réservées au financement de travaux extraordinaires (barrages, etc.) à autoriser par loi spéciale. Voir article 1048 des dépenses.	
	Total des recettes de la section 7	144.578.000
	Total des recettes du Chapitre II	929.571.000
	Résumé :	
	Total du Chapitre I	2.066.694.000
	Total du Chapitre II	929.571.000
	Total général du Budget des Recettes :	2.996.265.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Budget des Dépenses.		
Chapitre III. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
Section 1^{re}. — Liste civile.		
1	Liste civile	6.300.000
1bis	Frais de représentation	1.000.000
		7.300.000
Section 2. — Gouvernement.		
2	Traitements* et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement	5.807.000
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	13.475.000
4	Indemnités des employés temporaires du Gouvernement	3.100.000
5	Salaires des ouvriers	350.000
6	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	600.000
7	Frais de route et de séjour à l'intérieur du pays** (Gouvernement)	40.000
8	Frais de route et de séjour à l'étranger (Gouvernement et autres administrations). (Crédit non limitatif)	3.000.000
9	Frais de location et d'entretien de machines de bureau; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux et périodiques ; divers	2.250.000
9bis	Frais d'acquisition de nouvelles machines de bureau ; frais d'acquisition, d'installation et d'entretien d'un central téléphonique	1.600.000

*** Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des traitements :**

1° Les traitements, etc., inscrits sont calculés sur la base du nombre-indice de 105.

2° Tous les crédits prévus pour traitements, etc. sont non limitatifs. Ceci permettra d'y imputer les majorations éventuelles nécessitées par une majoration du nombre-indice.

**** Observations générales se rapportant à tous les articles émergeant des frais de route et de séjour :**

1° Les crédits inscrits sont calculés sur la base des dispositions de l'arr. g.-d. de 1922.

2° Tous les crédits prévus pour frais de route et de séjour sont non limitatifs jusqu'à concurrence de 50% de leur montant. Ceci permettra d'y imputer les dépenses occasionnées par la réforme du 9. 12. 1949.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
10	Frais d'acquisition et d'entretien du matériel de nettoyage	125.000
11	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	875.000
12	Frais de publication des <i>Pasinomie</i> et <i>Pasicrisie</i> luxembourgeoises. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	27.000
13	Frais de publication d'une nouvelle édition des Codes luxembourgeois. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
14	Office d'Information. — Frais de bureau ; impression du Bulletin, journaux et périodiques, documentation	260.000
15	◊	
16	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais	50.000
17	Subventions à des fonctionnaires et employés de l'Etat se trouvant dans une situation précaire par suite de maladie ou d'accident. (Crédit non susceptible de transfert) ...	400.000
18	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles. — Dépenses diverses et imprévues	600.000
18bis	Epuration. — Dépenses diverses	40.000
		32.649.000
	Section 3. — Chambre des Députés.	
19	Chambre des Députés	8.000.000
20	Id. — Remboursement aux C.F.L. du prix des billets de libre parcours délivrés aux membres de la Chambre des Députés. (Crédit non limitatif)	350.000
		8.350.000
	Section 4. — Conseil d'Etat.	
21	Traitement du personnel	148.000
21bis	Indemnité d'un employé temporaire	98.000
22	Indemnités des membres et du personnel du Conseil d'Etat	1.109.000
22bis	Frais de route et de séjour	12.000
23	Frais de bureau, bibliothèque, nettoyage et dépenses diverses	112.000
		1.479.000
	Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.	
24	Traitement du secrétaire	p ^r mém.
25	Frais de bureau, de déplacement et autres	24.000
		24.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.		
A) Légations, Consulsats et Missions militaires, Organisations internationales.		
26	Traitements et indemnités des agents diplomatiques	4.050.000
27	Légations et Consulsats, y compris les missions militaires. — Indemnités de poste des agents diplomatiques et frais divers de fonctionnement des services. — Indemnités des agents consulaires pour légalisations d'actes. — Frais du courrier. (Sans distinction d'exercice)	10.000.000
28	Dépenses pour distinctions honorifiques	200.000
29	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations et Institutions internationales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.000.000
30	Participation au financement de mesures de coopération et d'actions de solidarité ou de secours internationales	500.000
31	Frais occasionnés par les consultations juridiques ou autres ainsi que par des procédures de conciliation, d'arbitrage ou de règlement judiciaire	p ^r mém.
32	Contribution aux frais du Secrétariat Général de la Convention Douanière Belgo-Néerlandaise	150.000
33	Frais de fonctionnement de la délégation permanente du Grand-Duché auprès de la Commission Economique pour l'Europe à Genève	p ^r mém.
34	Frais occasionnés par l'exécution de l'Accord de Paris du 21 décembre 1945 sur les réparations. (Sans distinction d'exercice)	600.000
35	Contributions du Grand-Duché à l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Plan Marshall) et autres frais se rapportant à la participation du Grand-Duché à l'O.E.C.E. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	610.000
36	Part contributive du Grand-Duché à l'Autorité Internationale de la Ruhr et autres frais résultant de la participation du pays à ladite Autorité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.645.000
37	Part contributive du Grand-Duché au Conseil de l'Europe et autres frais résultant de la représentation du Luxembourg à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. (Crédit non limitatif)	250.000
37bis	Subsides à des sociétés de bienfaisance ou d'aide sociale luxembourgeoises ou d'autres associations luxembourgeoises en pays étrangers. — Subside pour le Cercle Colonial Luxembourgeois et à l'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies	100.000
37ter	Dépenses imprévues	50.000
B) Commission et Office des Licences.		
38	Commission et Office des Licences. — Indemnités du personnel de bureau	1.250.000
39	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	18.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
40	Matériel de bureau et imprimés. Affranchissement par forfait. (Sans distinction d'exercice)	85.000
41	Loyer des locaux de l'Office des Licences. (Sans distinction d'exercice)	60.000
42	Taxes d'éclairage, taxes téléphoniques et dépenses imprévues	30.000
43	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935, en ce qui concerne le régime autonome de la Commission des Licences. Frais de surveillance à la frontière. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.
	Section 7. — Justice.	24.598.000
44	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire ..	20.496.000
45	Attachés au Ministère de la Justice	2.653.000
46	Indemnités des employés temporaires	2.155.000
46bis	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	248.000
46ter	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et employés	31.000
46 ⁴	Frais de route et de séjour	73.000
47	Indemnités diverses	333.000
48	Protection de l'enfance	90.000
49	Frais d'entretien des voitures-automobiles de l'administration de la Justice	150.000
50	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise. — Subside	p ^r mém.
51	Frais de publication d'ouvrages de droit, prix, indemnités, subsides, commission et dépenses diverses	50.000
52	Frais de bureau, de bibliothèque et d'entretien des services judiciaires. — Subsides aux barreaux	1.285.000
53	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	p ^r mém.
54	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger, indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière de prud'hommes, en matière de louage de service des employés privés ainsi qu'en matière de protection des locataires, frais de procédure devant le conseil de discipline; frais d'instance devant le Conseil d'Etat, Comité du Contentieux; dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion; frais des copies délivrées aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.000.000
55	Huissiers et huissiers-audicnciers, indemnités	310.000
56	Frais d'exécution d'arrêtés criminels	p ^r mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
57	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers	40.000
58	Frais de procès des criminels de guerre	200.000
59	Part contributive du Grand-Duché à la Commission Internationale de Police Criminelle à Paris. (Sans distinction d'exercice)	2.000
60	Dépenses diverses et imprévues	20.000
		30.136.000
	Section 8. — Cultes.	
	<i>a) Culte catholique.</i>	
61	Clergé et Séminaire. — Traitements	27.458.000
62	Frais de bureau et de représentation de l'évêque	42.000
63	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice)	600.000
64	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire	50.000
65	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	40.000
66	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et des Polonais); indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades	270.000
	<i>b) Culte protestant.</i>	
67	Traitement du pasteur protestant	132.000
68	Subside	165.000
	<i>c) Culte israélite.</i>	
69	Traitement du rabbin	126.000
70	Subside	165.000
71	Loyer d'une salle de prière pour la communauté israélite	18.000
		29.066.000
	Section 9. — Force Armée.	
	A. — Armée.	
72	Traitements et indemnités des officiers, des médecins, des aumôniers et des aspirants-officiers	8.906.000
73	Soldes et indemnités des sous-officiers	12.182.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
74	Traitements, soldes et indemnités des membres de la Musique militaire	4.753.000
75	Solde des caporaux et soldats	8.045.000
75 bis	Salaire du personnel chargé du nettoyage des bureaux	48.000
75 ter	Indemnités diverses et imprévues	40.000
76	Frais de ménage	18.045.000
77	Casernement. — Acquisition et réparation d'articles de literie, de mobilier, de nettoyage, de ménage, d'atelier et frais de casernement extraordinaires	1.290.000
77 bis	Location d'immeubles pour le casernement des sous-officiers.....	750.000
78	Équipement et habillement. — Acquisition de l'équipement personnel. — Acquisition de l'équipement technique et de l'équipement de spécialistes. Pièces de rechange et outils pour bicyclettes	8.468.000
78 bis	Réparation et nettoyage de l'équipement et de l'habillement, achat de savon pour le lavage	1.080.000
79	Armement. Acquisition et réparation d'armes, acquisition de munitions, de pièces de rechange, d'outils et de matériel d'entretien	2.095.000
80	Service sanitaire	1.480.000
81	Frais de bureau. — Acquisition de matériel de bureau, d'imprimés, frais d'impression, taxes téléphoniques et télégraphiques, réparation du réseau téléphonique, acquisition et entretien de matériel photographique	930.000
82	Garage. — Acquisition de camions, voitures de service, jeeps, motocyclettes, ambulance, station de graissage, pompes à essence, bâches pour camions et machinerie d'atelier. — Essence, huile, antigel, assurance, pneus et chambres à air	5.164.000
82 bis	Entretien du matériel roulant. — Achat de matières premières, de pièces de rechange, d'outils, d'ensembles mécaniques et vulcanisations. — Réparations spéciales.....	1.430.000
83	Acquisition, réparation et entretien des instruments de musique. Acquisition de partitions musicales	100.000
84	Entraînement physique. — Bibliothèque. — Loisirs	540.000
85	Instruction et entraînement des officiers et sous-officiers. — Frais de stage à l'étranger. — Matériel d'instruction et de classe pour appelés et volontaires	150.000
86	Frais de déménagement	5.000
87	Frais de route et de séjour	20.000
88	Frais de représentation. — Cérémonies et réceptions officielles.....	50.000
89	Frais de culte	30.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
90	Allocations familiales. — Remboursement aux communes des dépenses occasionnées par le paiement des subventions aux familles dont le soutien principal a été appelé sous les drapeaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000
91	Dépenses diverses et imprévues	1.160.000
92	Accidents de service de toute nature ; dommages-intérêts, responsabilité civile. Franchise légale d'assurances. Secours alloués pour maladies contractées en service. Frais funéraires et frais divers. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)....	500.000
B. — Gendarmerie.		
93	Traitements des officiers et de l'instituteur	894.000
94	Frais de route, de séjour et de déménagement (officiers)	18.000
95	Indemnités diverses	36.000
96	Solde du corps de gendarmes, y compris un crédit de 133.875 francs pour croix de service	27.702.000
97	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc.	160.000
97bis	Frais de route et de séjour et renforcement des brigades. — Déménagement	485.000
98	Indemnités diverses (gendarmes, etc.)	2.069.000
99	Dépenses de service du corps de gendarmes	4.090.000
100	Casernement de la Gendarmerie.....	2.370.000
C. — Police locale étatisée.		
1) <i>Direction.</i>		
101	Traitements et indemnités	429.000
102	Frais de route, de séjour et de déménagement	20.000
103	Masse d'habillement	18.000
104	Cumuls et indemnités extraordinaires. (Cours spéciaux). (Sans distinction d'exercice).	—
105	Frais de route et de séjour revenant aux participants des cours spéciaux (frais partiellement remboursables par les communes). (Sans distinction d'exercice)	—
106	Frais de bureau	55.000
107	Frais d'entretien des bureaux. — Salaires	14.000
107bis	Frais d'entretien des bureaux. — Acquisition et entretien de matériel de nettoyage	4.000
108	Frais d'entretien d'une auto	35.000
2) <i>Commissariats et postes de police.</i>		
109	Traitements des commissaires, brigadiers-chefs, brigadiers et agents de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	15.863.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
109bis	Indemnités de logement revenant aux policiers soumis au régime du casernement, frais remboursables par les communes à raison de 60%	1.685.000
110	Indemnités de première mise et masse d'habillement des commissaires, brigadiers-chefs, brigadiers et agents, remboursables par les administrations communales à raison de 60%	680.000
111	Frais de déplacement, frais de route, de séjour et de détachement (frais partiellement remboursables par les communes)	90.000
112	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police locale étatisée pourvus d'une bicyclette	40.000
113	Frais d'entretien de l'équipement et de l'armement, imprévus	15.000
134.533.000		
Section 10. — Chambre des Comptes.		
114	Traitements	1.796.000
115	Indemnités des employés temporaires	74.000
116	Salaire du personnel occupé du nettoyage des bureaux	31.000
117	Jetons de présence des conseillers suppléants	8.000
118	Indemnités pour services extraordinaires	7.000
119	Frais de bureau, frais de nettoyage, affranchissement par forfait	85.000
120	Travaux de reliure extraordinaires des documents relatifs aux exercices 1938 à 1947..	35.000
2.036.000		
Section 11. — Contributions directes, accises, poids et mesures.		
121	Traitements	24.502.000
122	Indemnités des employés temporaires	864.000
123	Rémunération des femmes de charge et ouvriers chargés du service de chauffage..	299.000
124	Part de l'Etat dans l'indemnité revenant aux personnes participant au recensement annuel dans l'intérêt de l'assiette des impôts directs	190.000
125	Indemnités de remplacement et indemnités diverses à payer au personnel	70.000
126	Indemnités de prestation (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
127	Frais de route et de séjour	1.000.000
128	Frais de déménagement pour la reconstitution des services locaux. (Sans distinction d'exercice)	150.000
129	Sommes fixes pour frais de bureau	60.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
129bis	Fournitures pour articles et matériel de bureau y compris les instruments et les frais d'installation de stations téléphoniques	1.830.000
130	Frais d'acquisition et d'entretien de mobilier et de machines de bureau	300.000
131	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux non installés dans les bâtiments publics. (Sans distinction d'exercice)	250.000
132	Frais d'entretien de voitures-automobiles pour le service des Contributions et celui des Poids et Mesures.....	400.000
133	Frais d'acquisition de voitures-automobiles	300.000
134	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	51.600.000
135	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemin de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	13.000
136	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos	50.000
137	Décharge de la taxe sur les appareils radio-électriques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000
138	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	13.000.000
138bis	Restitutions et décharges du droit d'accise sur la bière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.500.000
139	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	200.000
140	Service de jaugeage : acquisition d'alcoolomètres, saccharomètres, service des compteurs et vaisseaux-mesureurs d'alcool, dépenses diverses	50.000
141	Frais d'expertises, honoraires et frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).....	334.000
		<hr/> 99.967.000
	Section 12. — Cadastre.	
142	Traitements des fonctionnaires	5.447.000
143	Indemnités des employés temporaires et des volontaires	550.000
144	Salaires des ouvriers-chaîneurs	520.000
145	Salaires des femmes de charge	65.000
146	Frais de route et de séjour	220.000
147	Sommes fixes pour frais de bureau des géomètres cantonaux	40.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
148	Frais de bureau	185.000
149	Frais d'acquisition et d'entretien des instruments géodésiques ; fourniture et pose de bornes et rivets, construction et réparation de signaux de triangulation	300.000
150	Frais de conservation des documents cadastraux	180.000
151	Frais de transport, d'assurance et d'entretien des voitures de service	120.000
151bis	Travaux d'abornement de la frontière franco-luxembourgeoise et du Kammerwald. (Sans distinction d'exercice)	150.000
	Section 13. — Douanes.	7.777.000
152	Traitements des fonctionnaires	45.317.000
153	Indemnités des employés temporaires : militaires, etc.	80.000
154	Salaires du personnel occupé du nettoyage	246.000
155	Frais de route et de séjour	400.000
156	Indemnités diverses du personnel	2.116.000
156bis	Frais de bureau des contrôleurs, chefs de poste et succursalistes	80.000
156ter	Indemnités pour services extraordinaires (jurys d'examen)	20.000
157	Aménagement, entretien, ameublement, chauffage, éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement et équipement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique. (Sans distinction d'exercice)	1.769.000
157bis	Dépenses imprévues ; responsabilité civile, dommages-intérêts. (Sans distinction d'exercice)	200.000
158	Loyers	27.000
159	Logements de service : acquisitions, mise en état, frais d'entretien, achèvement des maisons de Wallendorf ; reconstruction des maisons de Hoesdorf et de Wormeldange, construction de maisons à Bettembourg	10.000.000
160	Subvention à la Caisse de secours des agents subalternes de la Douane.....	15.000
161	Primes à l'agriculture (Article 13 de la Convention établissant l'Union Economique entre le Grand-Duché et la Belgique. (Crédit non limitatif)	p ^f mém.
162	Continuation des travaux d'installation du service douanier aux frontières douanières.	500.000
	Section 14. — Enregistrement et Domaines.	60.770.000
163	Traitements des fonctionnaires	12.383.000
164	Indemnités des employés temporaires	1.251.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
165	Salaires des ouvriers des domaines (cadre permanent)	127.000
166	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc.	182.000
167	Sommes fixes pour frais de bureau allouées aux fonctionnaires et aux employés ..	44.000
168	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	920.000
169	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	345.000
170	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	470.000
170bis	Indemnités de prestation. (Art. 21 de la loi du 21 mai 1948). (Sans distinction d'exercice)	390.000
171	Indemnité de responsabilité des conservateurs des hypothèques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
172	Frais de bureau de la direction, des inspecteurs, vérificateurs, receveurs et conservateurs, frais d'installation et de réparation du téléphone aux bureaux de l'Administration y compris l'abonnement et les communications ; divers	700.000
173	Installations des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier	300.000
173bis	Acquisition d'un immeuble destiné à loger les bureaux des hypothèques à Luxembourg.	p ^r mém.
174	Location d'immeubles occupés par l'Administration	220.000
175	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	150.000
176	Dépenses à faire par les comptables de l'Administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en debet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en debet. (Sans distinction d'exercice)	200.000
177	Restitutions de droits d'enregistrement, etc. (Art. 17 de la loi du 17.8.1935). (Crédit non limitatif)	800.000
178	Frais d'adjudication exposés par l'Administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux	120.000
179	Frais de vente d'immeubles	20.000
180	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains des fortifications, réparations urgentes exécutées par l'Administration des Domaines.....	60.000
181	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés, etc. recouverts sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000
182	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	75.000
183	Fabrication de papier-timbre, de timbres mobiles, passeports et dépenses de l'atelier.	425.000
184	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice)	700.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
185	Dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de la taxe d'importation. Postes de contrôle à la frontière belgo-luxembourgeoise. — Frais d'entretien d'une voiture automobile pour le service du contrôle de l'impôt sur le chiffre d'affaires	300.000
186	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	98.900.000
187	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étrangers. (Crédit non limitatif)	300.000
		119.685.000
	Section 15. — Postes, Télégraphes et Téléphones.	
188	Traitements des fonctionnaires et employés	75.300.000
189	Indemnités des employés temporaires	100.000
190	Indemnités et salaires des candidats-facteurs, des aides temporaires, des porteurs de journaux, des ouvriers (manœuvres) de la Division technique, etc.	12.080.000
191	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc.	1.150.000
192	Indemnités aversionnelles pour frais de bureau à 31 facteurs de relais	217.000
193	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités pour frais de déménagement. Frais de séjour en cas de remplacement, etc.	1.280.000
194	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	525.000
195	Indemnités servies à des particuliers pour services spéciaux	67.000
196	Confection de timbres-poste et de cartes postales; impressions, matériel de bureau; matériel du service postal; matériel de nettoyage, etc. (Sans distinction d'exercice).	3.720.000
197	Loyers des locaux postaux	740.000
198	Entretien ordinaire des maisons postales, des bureaux postaux ainsi que des centraux automatiques. (Sans distinction d'exercice).....	3.600.000
199	Travaux d'entretien de l'Hôtel des Postes à Luxembourg.....	300.000
200	Indemnités aux chemins de fer et aux sociétés de transports aériens pour les transports des dépêches et des colis. (Crédit non limitatif)	1.600.000
201	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes	1.473.000
202	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux. (Sans distinction d'exercice)	600.000
203	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice).....	435.000
204	Service technique. — Subside à la masse d'habillement du personnel technique inférieur et des ouvriers	260.000
205	Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains, des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés. (Sans distinction d'exercice)	10.793.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
206	Acquisition de voitures automobiles pour le service de construction et le service des postes.....	900.000
207	Extension des centraux automatiques et des réseaux souterrains. (Sans distinction d'exercice)	4.550.000
207bis	Automatisation du pays — 2 ^{me} crédit. (Sans distinction d'exercice)	5.000.000
207ter	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales	300.000
Section 16. — Caisse Générale de l'Etat.		124.990.000
208	Traitements et indemnités du personnel	414.000
209	Indemnités diverses	32.000
210	Frais de gestion proprement dits, nettoyage, chauffage, éclairage, etc.	27.000
211	Fournitures d'imprimés et de matériel de bureau ; aménagement des locaux ; divers.	70.000
212	Loyer des bureaux et des caveaux	53.000
213	Dépenses diverses y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée et de la sortie de signes monétaires	10.000
Section 17. — Service de la Trésorerie de l'Etat.		606.000
214	Traitements des fonctionnaires et employés	1.160.000
215	Indemnités des employés temporaires	220.000
216	Frais de nettoyage et de chauffage ; indemnité pour le service du téléphone	55.000
217	Frais de bureau ; dépenses diverses et imprévues.....	100.000
218	Intérêts dus sur le compte-avances ouvert auprès de la Caisse d'Epargne. (Crédit non limitatif)	1.000
Sectin 18. — Dette publique.		1.536.000
219	Emprunt 5% de 1930, converti en vertu de la loi du 22 juillet 1949. Obligations remboursables, coupons échus non encore présentés à l'encaissement et dépenses imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000.000
220	Emprunt 5% de 1932, converti en vertu de la loi du 30 juillet 1948. Obligations remboursables, coupons échus non encore présentés à l'encaissement et dépenses imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	1.000.000
221	Service de l'emprunt de conversion 4,50% de 1934 au taux d'intérêt réduit de 3,75% en vertu de l'arrêté du 9 juillet 1937 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.400.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
222	Id. — Montant des titres restant à rembourser en vertu de la loi de conversion du 27 décembre 1933	28.000
223	Id. — Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
224	Service de l'emprunt de conversion 4% de 1935 au taux d'intérêt réduit de 3,50% en vertu de l'arrêté du 25 juillet 1938 ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.160.000
225	Id. — Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
226	Service de l'emprunt 4% de 1936 (1 ^{re} tranche) de 41.771.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.320.000
227	Emprunt 5% de 1931, converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
228	Service de l'emprunt 4% de 1936 (2 ^e tranche) de 48.726.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.920.000
229	Emprunt 5% de 1933 converti en vertu de la loi du 23 décembre 1935. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	17.000
230	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.925.000
231	Service de l'emprunt 3,75% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 14 mars 1937). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.910.000
232	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 28 mai 1938). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	755.000
233	Service de l'emprunt 4% de 1946 (1 ^{re} tranche) de 335.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 5 février 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.560.000
234	Service de l'emprunt 4% de 1946 (2 ^e tranche) de 165.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 12 novembre 1946). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.700.000
235	Service de l'emprunt 3% de 1947 (tranche spéciale en \$ et £). (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 11 février 1947). Paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	930.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
236	Service de l'emprunt 3¼% de 1947 consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	30.350.000
236bis	Service de l'emprunt 4% de 1947 de 155.000.000 fr. (Loi du 1 ^{er} février 1946 et arrêté du 28 février 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	7.840.000
236ter	Service de l'emprunt 4% de 1948 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1932. (Loi et arrêté du 30 juillet 1948). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	11.740.000
236 ⁴	Service de l'emprunt 3% de la S.A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri (émissions de 1886 et 1901). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	550.000
236 ⁵	Service de l'emprunt 4% de la S.A. des Chemins de fer et Minières Prince Henri. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	220.000
236 ⁶	Service de la dette obligataire des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	3.000.000
236 ⁷	Service de l'emprunt 4% de 1949 provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1930 (Loi et arrêté du 22 juillet 1949). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.800.000
237	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	70.693.000
237bis	Service des Bons du Trésor. Remboursement de Bons, paiement des intérêts. (Remboursements anticipés moyennant les dons du Plan Marshall)	4.307.000
238	Remboursement de Bons du Trésor échus non encore présentés à l'encaissement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	143.000
239	Confection de Bons de Caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des Bons malpropres et délabrés. (Crédit non limitatif)	50.000
240	Mise hors cours de signes monétaires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
241	Dépenses diverses (frais d'impression, etc.) résultant éventuellement des opérations de l'échange monétaire et de la vérification des opérations de l'échange. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	15.000
242	Emission de monnaie divisionnaire et de billets. Dépenses résultant de la frappe éventuelle de monnaies métalliques et de l'impression de billets. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000
243	Remplacement de titres de la Dette publique détruits ou détériorés par suite de faits de guerre. Frais d'impression des numéros des titres et coupons	5.000
244	Echange monétaire, recensement des valeurs, etc. Indemnités, imprimés et dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	400.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
244bis	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la société de la Croix-rouge luxembourgeoise en vue de la construction de la Maternité Charlotte, en exécution de la loi du 20 juillet 1930. (Sans distinction d'exercice)	475.000
Section 19. — Pensions.		196.283.000
245	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité, trimestres de faveur des pensionnés et suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	132.400.000
246	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission, honoraires des médecins et indemnité du secrétaire	25.000
247	Suppléments de pension à des pensionnés nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions. (Sans distinction d'exercice)	275.000
247bis	Indemnités à des survivants de fonctionnaires morts pour la patrie. (Crédit non limitatif)	1.000.000
Section 20. — Ponts et Chaussées. — Administration.		133.700.000
248	Traitements et indemnités du personnel de l'Administration des Ponts et Chaussées (y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues à la Caisse de maladie et dues à la Caisse de pension des employés privés)	28.569.000
249	Indemnités des employés temporaires	388.000
250	Indemnités et rémunérations de services extraordinaires; frais de déplacement et de remplacement de cantonniers; dépenses diverses et imprévues	450.000
251	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	600.000
252	Loyers. (Crédit non limitatif)	132.000
253	Subside à la masse d'habillement des cantonniers, chauffeurs-mécaniciens et ouvriers	655.000
254	Frais d'adjudication. — Commission des soumissions, frais d'impression, frais de bureau, d'expertise, rémunérations, etc. (Sans distinction d'exercice)	325.000
Section 21. — Bâtiments publics. — Administration.		31.119.000
255	Traitements et indemnités du personnel du Service de l'Architecte de l'Etat-directeur.	2.353.000
256	Indemnités des employés temporaires	62.000
257	Frais de route et de séjour. (Sans distinction d'exercice)	75.000
258	Indemnités et rémunérations extraordinaires	5.000
259	Frais de bureau, dépenses diverses et imprévues	242.000
259bis	Frais d'acquisition de machines à calculer	—
		2.737.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
	Section 22. — Ponts et Chaussées. — Voirie. — Rivières navigables et flottables.	
	<i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés à la voirie par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i>	
	A. — Ponts et Chaussées.	
260	Salaires du personnel ouvrier, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse, etc.	38.000.000
260bis	Salaires du personnel ouvrier chômeur, indemnités pour charge d'enfants, primes de l'assurance contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse, etc.	500.000
261	Entretien, réparation et mise en état des routes de l'Etat et des chemins de halage et de leurs dépendances	5.500.000
261bis	Dépenses d'entretien supplémentaire des routes formant lignes de transports publics par autobus	1.000.000
262	Redressement de routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances. (Sans distinction d'exercice)	2.500.000
263	Redressement de la route de Luxembourg à Longwy, entre Bascharage et la frontière française	1.500.000
264	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances.....	7.500.000
265	Rééquipement en matériel routier	1.000.000
266	Canalisation de la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.450.000
267	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menues dépenses	500.000
268	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration et d'habitation aux gardes-matériel	280.000
269	Canalisation de la Ville de Luxembourg. (Loi du 27 juin 1910).....	500.000
270	Entretien, réparation et mise en état des chemins repris par l'Etat	5.000.000
271	Dépenses d'entretien supplémentaire des chemins repris formant lignes de transports publics par autobus	3.000.000
272	Redressement des chemins repris par l'Etat. (Sans distinction d'exercice).....	2.500.000
272bis	Suppression de lignes de tramways sur divers chemins repris du canton d'Esch-s.-Alz..	1.050.000
273	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	9.500.000
274	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat	500.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
275	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat	500.000
276	Confection de trottoirs le long de la grande voirie, notamment dans les agglomérations. (Sans distinction d'exercice)	500.000
277	Transport des matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris et dépenses des services automobiles administratifs à l'usage du personnel (matériel roulant, entretien, réparations, matières de consommations et assurances)	4.000.000
278	Eclairage moderne de la grande voirie. — Subventions pour l'établissement d'un éclairage routier moderne. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
279	Mise en état et reconstruction de ponts	2.000.000
280	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie	1.000.000
281	Goudronnage de la voirie vicinale	1.500.000
282	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la grande voirie dans les rues et traversées de localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
283	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, taxes téléphoniques, impressions pour les services des Ponts et Chaussées.....	600.000
283bis	Rééquipement en matériel de bureau	50.000
284	Service géologique	350.000
285	Plantations des routes et des chemins repris de l'Etat; pépinières et élagage d'arbres.	500.000
B. — Rivières navigables et flottables.		
286	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances	250.000
287	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre, de la Moselle et de l'Our	300.000
288	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et à ses dépendances	500.000
289	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle.....	40.000
C. — Dépenses communes.		
290	Dépenses diverses et imprévues. (Sans distinction d'exercice)	15.000
291	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	150.000
		98.035.000

Art.	LIBELLÉ	Crédits pour 1950.
	Section 23. — Bâtiments de l'Etat. — Propriétés bâties et autres.	
	<i>Les crédits prévus pour la réparation des dégâts causés aux Bâtiments de l'Etat par les faits de guerre figurent au Chapitre IV (Dépenses extraordinaires).</i>	
	A. — Entretien, appropriation, mises en état ordinaires.	
292	Salaires du personnel ouvrier ; indemnités pour charge d'enfants ; primes d'assurances contre les maladies ; assurances contre l'invalidité et la vieillesse ; assurances contre les accidents, etc.	2.230.000
293	Frais de route et de séjour du personnel ouvrier	25.000
294	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments publics et des bâtiments affectés à des services publics ; acquisition et entretien de mobilier. (Sans distinction d'exercice).....	9.000.000
295	Service automobile. — Acquisition de pièces de rechange ; réparations, fournitures d'essence et d'huile, assurances, etc. Acquisition d'une nouvelle voiture pour l'arrondissement de Diekirch	430.000
296	Loyer d'immeubles occupés par les services dépendant directement de l'administration centrale ou de ministères. (Crédit non limitatif).....	850.000
	B. — Travaux d'agrandissement, d'aménagement et de mises en état extraordinaires.	
297	Bâtiments et services publics divers	2.000.000
298	Palais grand-ducal à Luxembourg. — Parachèvement de divers travaux de mise en état et de modernisation	750.000
299	Château de Colmar-Berg. — Travaux de mise en état et de modernisation, travaux de peinture extérieure, etc.	450.000
300	Légations du Luxembourg à l'étranger	300.000
301	Hôtel de la Chambre des Députés. — Divers travaux d'aménagement intérieurs, etc..	350.000
302	Hôtel du Gouvernement. — Aménagement de la place contiguë.....	100.000
303	◊	
304	Séminaire à Luxembourg-Limpertsberg. — Divers travaux d'aménagement	200.000
305	Musée national à Luxembourg. — Aménagement de salles pour le musée folklore et divers travaux d'aménagement et de mise en état	250.000
306	Casernes du St. Esprit à Luxembourg	1.500.000
307	Casernes à Walferdange	2.000.000
308	◊	
309	Maison de Santé à Ettelbruck	4.060.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
310	Etablissement thermal de Mondorf-Etat	3.000.000
310bis	Château de Munsbach. — (Pouponnière de l'Hospice du Rham). Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état	250.000
310ter	Bâtiment d'administration central à Echternach.....	p ^r mém.
311	Maison d'Education à Dreibern. — Parachèvement des travaux d'aménagement et de mise en état.....	200.000
312	Bâtiments de l'Administration des Ponts et Chaussées.....	1.500.000
313	Construction d'un nouveau bâtiment postal à Consdorf et à Hespérange (2 ^e crédit) ..	1.000.000
314	Bâtiment des Postes à Vianden	200.000
315	Abbaye à Echternach. — Appropriation et mise en état d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat. (3 ^e crédit). (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
316	Lycée de Garçons à Luxembourg-Limpertsberg. — Renouvellement partiel de la toiture	100.000
317	Maternité Charlotte. — Exhaussement d'une aile avec construction d'une toiture (1 ^{er} crédit). Mise en peinture de l'intérieur	1.700.000
318	Transformation d'un immeuble sis rue Beaumont à Luxembourg en vue d'y loger différents services de l'Etat. — (3 ^e crédit)	1.000.000
319	Ecole d'Artisans à Luxembourg. — Divers travaux de modernisation	100.000
320	Athénée à Luxembourg. — Construction d'une nouvelle salle d'éducation physique et acquisition de l'équipement de gymnastique nécessaire. Parachèvement des travaux. Divers travaux de modernisation (3 ^e crédit)	600.000
320bis	Athénée et Lycée de Garçons à Luxembourg. — Aménagement d'un terrain des sports pour les élèves de l'Athénée et du Lycée de Garçons de Luxembourg	300.000
321	Domaine de l'Etat à Givenich. — Construction d'habitations pour 8 gardiens et leurs familles (dernier crédit)	400.000
322	Aménagement de logements de service et de garages pour les besoins du Gouvernement et de la Force Armée dans les anciennes écuries, sises route d'Arlon et appartenant à la Couronne. — Parachèvement des travaux (dernier crédit).....	100.000
323	Immeuble sis avenue de la Porte-Neuve N° 19. Ancienne Direction des Chemins de Fer Prince Heuri. — Mise en peinture et installation de 2 nouvelles chaudières	250.000
323bis	Acquisition de l'immeuble Bouvier à Clervaux en vue d'y loger diverses administrations et divers services publics. (2 ^{me} crédit).....	351.000
323ter	Construction d'un garage avec dépendances pour le service des Bâtiments de l'Etat. (2 ^e crédit)	1.000.000
323 ⁴	Aménagement du chauffage central à la chapelle de l'Hospice du Rham	360.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
323 ⁵	Acquisition du terrain et construction d'un bâtiment de gendarmerie à Diekirch. (Sans distinction d'exercice). (1 ^{er} crédit)	1.500.000
323 ⁶	Construction de garages pour les besoins de la gendarmerie dans diverses localités du pays. (1 ^{er} crédit)	400.000
323 ⁷	Ecole normale d'instituteurs à Luxembourg. — Construction et aménagement de lieux d'aisance et de douches ; divers travaux d'aménagement et de mise en état	500.000
323 ⁸	Remise en état de la Prison des Femmes à Luxembourg-Grund	500.000
323 ⁹	Laboratoire de l'Etat. — Aménagement de l'immeuble-annexe en vue d'y loger le service de radiophotographie et de l'inspection médicale	800.000
	C. — Eau, éclairage, chauffage et divers.	
324	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz, électricité. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.500.000
325	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparation, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage, assurance. (Sans distinction d'exercice)	700.000
326	Travaux d'entretien à l'Hôtel épiscopal	300.000
327	Frais de chauffage pour les différentes administrations et les différents services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000.000
328	Fêtes publiques et illuminations	150.000
329	◊	
330	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	50.000
331	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues	50.000
		56.356.000
	Section 24. — Domaines de l'Etat.	
332	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	150.000
333	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains	65.000
334	◊	
335	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse.	70.000
		285.000
	Section 25. — Chemins de fer.	
	<i>Note</i> : Les crédits extraordinaires figurent à partir de 1949 au chapitre IV (Dépenses extraordinaires).	
	A) <i>Commissariat du Gouvernement.</i>	
336	Traitements	936.000
337	Frais de route et de séjour	2.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
338	Frais de bureau et frais d'études	40.000
339	Cotisations dues à l'U.I.C., au Congrès des Chemins de fer et à l'Office Central des Transports	45.000
340	Loyer et chauffage	37.000
	<i>B) Autres dépenses.</i>	
341	◊	
342	◊	
343	◊	
		1.060.000
	Section 26. — Electrification Générale.	
344	Indemnités des employés temporaires	565.000
345	Frais de nettoyage	16.000
346	Frais de route et de séjour	40.000
347	Loyer	12.000
348	Frais de chauffage, éclairage, téléphone, bibliothèque, instruments, fournitures de bureau, port de lettres, honoraires et frais d'études, jetons de présence des membres des Conseils Supérieurs de l'Electricité et du Gaz et indemnités diverses. (Sans distinction d'exercice)	80.000
349	Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif) ...	1.700.000
350	Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
351	Frais de la Société Luxembourgeoise d'Etudes Hydro-Electriques à Luxembourg, constituée sous forme d'association sans but lucratif pour l'étude de la mise en valeur des forces hydrauliques du pays et la surveillance de l'exécution des travaux	p ^r mém.
351bis	Canalisation de la Moselle et aménagements hydroélectriques. (Sans distinction d'exercice)	3.250.000
		6.663.000
	Section 27. — Aviation.	
352	Indemnités des employés temporaires et des ouvriers	937.000
353	Aérodrome de Luxembourg. — Etudes, emprises, aménagements, bâtiments, installations de sécurité et de contrôle, matériel volant, mobilier et matériel, téléphone, éclairage, chauffage, nettoyage, essence, réparations, assurances, entretien. (Sans distinction d'exercice)	28.000.000
354	Construction de hangars à l'aéroport de Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) ..	13.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
355	Aviation. — Parts contributives du Grand-Duché de Luxembourg aux frais de fonctionnement d'organismes internationaux. (Sans distinction d'exercice)	325.000
356	Transports et tourisme aériens. — Etudes, matériel, subsides, écoles d'aviation, frais de route et de séjour, examens	500.000
	Section 28. — Circulation et Transports sur route.	42.762.000
	A. — Garage du Gouvernement.	
357	Frais de route pour les voyages de service à l'intérieur du pays	50.000
358	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires, y compris usure de vêtements	70.000
359	Entretien des voitures automobiles des Membres du Gouvernement, achats de nouvelles voitures, réparations, fournitures, etc.	1.200.000
	B. — Office des Transports et Divers.	
360	Office des Transports. — Indemnités des employés temporaires	179.000
361	Permis de conduire des conducteurs, indemnités, frais de route et de séjour	120.000
362	Frais de bureau, d'impression, de location, d'entretien, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurance, de téléphone	18.000
363	Dépenses des services de transports publics par autobus. (Crédit non limitatif)	150.000
364	◊	
365	Dépenses diverses et imprévues	5.000
		1.792.000
	Section 29. — Fonds communal.	
366	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929	10.000.000
		10.000.000
	Section 30. — Travaux communaux.	
367	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'écoles et pour d'autres travaux et dépenses d'utilité communale	8.000.000
368	Subsides pour construction, entretien et réparation des chemins vicinaux	500.000
368bis	Subsides pour l'acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement de la voirie vicinale	108.000
369	Surveillance générale des conduites d'eau autonomes	300.000
370	Participation de l'Etat aux travaux d'extension de la distribution d'eau des Ardennes.	p ^f mém.

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
371	Subsides pour construction, entretien et réparation de distributions d'eau	300.000
371bis	Subside au Syndicat des Tramways Intercommunaux du canton d'Esch	1.800.000
372	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif)	2.000.000
		13.008.000
	Section 31. — Commissariats de district.	
373	Traitements des commissaires et du personnel	1.348.000
374	Indemnités des employés temporaires	108.000
375	Salaires du personnel occupé du nettoyage	45.000
376	Frais de route et de séjour des commissaires	25.000
377	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés des commissariats de district chargés du contrôle des caisses communales	4.000
378	Frais de bureau des commissaires, entretien du matériel, alimentation des bibliothèques, abonnements à des journaux périodiques et revues de droit, affranchissement par forfait, taxes téléphoniques, éclairage, acquisition d'une machine à écrire	153.000
379	◊	
380	Voitures automobiles : entretien, impôts, assurances, loyers de garage, etc.	93.000
		1.776.000
	Section 32. — Contrôle de la comptabilité communale.	
381	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements du personnel	693.000
381bis	Salaire du personnel occupé du nettoyage et du chauffage, y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues aux assurances sociales (1 femme de charge, 1 chauffeur) ..	40.000
382	Frais de route et de séjour	20.000
382bis	Acquisition de matériel de bureau	12.000
382ter	Frais de bureau	52.000
383	Frais occasionnés par l'organisation des cours spéciaux professionnels aux secrétaires et receveurs communaux	15.000
		832.000
	Section 33. — Employés communaux.	
384	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.500.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
385	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	8.800.000
386	Contribution de l'Etat dans le paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif).	500.000
		14.800.000
	Section 34. — Eaux et Forêts.	
387	Traitements du personnel	7.350.000
388	Indemnités des employés temporaires	735.000
389	Salaires du personnel occupé du nettoyage (6 femmes de charge), y compris la part de l'Etat dans les cotisations dues aux Assurances sociales	92.000
390	Frais de route et de séjour, frais de déplacement	340.000
390bis	Jetons de présence : Conseil Supérieur de la Chasse et de la Pêche	20.000
391	Supplément de traitement pour ancienneté de service des préposés forestiers	5.000
392	Indemnité spéciale en faveur des brigadiers forestiers	19.000
393	Frais de bureau de la Direction et des cantonnements	177.000
394	Loyers des bureaux des cantonnements	20.000
395	Dépenses pour préparer les nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat. Acquisitions et réparations d'instruments géodésiques	10.000
396	Etablissement et entretien des pépinières forestières. Achat de semences	450.000
397	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange, dépenses imprévues	1.200.000
397bis	Mesures à prendre contre l'invasion et la propagation du bostryche	4.000
398	Subsides aux propriétaires pour boisements et reboisements effectués. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	160.000
399	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	2.930.000
400	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle contre les risques d'incendies. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
401	Création d'une bibliothèque forestière	8.000
401bis	Dépenses pour participation à l'Exposition Grand-Ducale « Le Luxembourg au Travail » en 1950. Section Chasse et Pêche	60.000
402	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	269.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
403	Armement des agents et préposés forestiers	p ^r mém.
Section 35. — Santé Publique.		13.859.000
404	Traitements des fonctionnaires	1.186.000
405	Indemnités des employés temporaires	4.214.000
406	Salaires du personnel ouvrier	2.689.000
407	Salaires du personnel occupé du nettoyage	129.000
408	Frais de route et de séjour du personnel.....	68.000
409	Indemnités pour cumuls et services extraordinaires	150.000
410	Collège médical. — Frais de bureau	15.000
411	Service du médecin-directeur de la Santé publique. — Dépenses diverses	45.000
412	Maternité et école d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves; achat de trousse pour les élèves sortantes, cours de récapitulation; dépenses diverses	2.350.000
413	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	30.000
414	Fourniture de périodiques professionnels aux sages-femmes. Subsidés à l'association des sages-femmes et à d'autres associations d'auxiliaires médicaux. Subsidés dans l'intérêt de la formation d'auxiliaires médicaux	20.000
415	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies. — Indemnités pour déclaration de maladies contagieuses. — Prophylaxie des maladies contagieuses	100.000
416	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsidés aux communes dans le même but	3.000.000
416bis	Aménagement et construction de stations d'isolement. Subside.....	1.000.000
417	Fournitures de désinfectants à des indigents. — Achat de sérums curatifs et de vaccins	5.000
418	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des boissons et denrées alimentaires	400.000
419	Organisation et exécution du service de désinfection. — Création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif)	150.000
420	Cours pour gardes-malades. — Protection de l'enfance du 1 ^{er} âge. Subsidés en faveur d'oeuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée. Prophylaxie des maladies sociales. — Frais de participation à des congrès sanitaires, etc. et dépenses diverses.....	750.000
421	◊	
422	◊	
423	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés; dépenses diverses	8.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
423bis	Id. — Frais d'exploitation du service de radiophotographie	525.000
424	Sanatorium de Vianden. — Frais d'exploitation et d'aménagement	6.000.000
424bis	Sanatorium de Vianden. Acquisition d'une installation radiologique (appareil pour téléradiographie, appareil pour tomographie, appareil pour stéréoradiographie) ...	1.200.000
425	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation	1.385.000
426	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs	1.000.000
427	Préventorium de Betzdorf. — Frais de transformation et d'installation	p ^r mém.
428	Préventorium de Betzdorf. — Frais d'exploitation, indemnités et salaires	p ^r mém.
429	Prophylaxie des maladies vénériennes. — Traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	200.000
430	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Organisation mondiale de la santé	154.000
431	Contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc.	20.000
432	Subside à la Société des Sciences médicales	5.000
433	Médecins-stagiaires. — Prêts remboursables pour études aux cliniques universitaires, conformément aux dispositions de l'art. 28 de la loi du 5 août 1939	50.000
434	Menues dépenses, acquisitions d'ouvrages, d'imprimés, etc.	6.000
	Section 36. — Etablissement thermal, Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat.	34.846.000
435	Indemnités du personnel	1.663.000
436	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Salaires du personnel ouvrier	2.257.000
437	◊	
438	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais de route et de séjour du personnel..	30.000
439	Indemnités pour services extraordinaires	26.000
440	Etablissement thermal de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	2.000.000
441	Sanatorium et Institut médical de Mondorf-Etat. — Frais d'exploitation	100.000
	Section 37. — Education physique.	6.076.000
442	Traitement du Commissaire Général aux Sports	182.000
443	Frais de route et de séjour	15.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
444	Education physique. — Dépenses et subsides. Mise en exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945	1.000.000
445	◊	1.197.000
Section 38. — Administration des Services Agricoles.		
I. — Administration.		
446	Traitements des fonctionnaires	5.186.000
447	Indemnités des employés temporaires	714.000
448	Salaires des artisans, mécaniciens, chauffeurs, ouvriers permanents occupés aux services des garages, ateliers, automobiles, pelles mécaniques, tracteurs, etc.	1.675.000
448bis	Salaires des ouvriers saisonniers	600.000
449	Salaires du personnel occupé du nettoyage, du chauffage, etc. des bureaux de l'Administration des Services agricoles et des bureaux divisionnaires	120.000
450	Frais de route et de séjour, frais de déplacement, de déménagement, etc.	880.000
450bis	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires	87.500
451	Matériel de bureau, bibliothèque, frais d'adjudication, dépenses diverses et imprévues, affranchissement par forfait, etc.	435.000
451bis	Rééquipement en matériel de bureau : 1 machine à écrire	9.000
452	Loyers	161.000
453	Garages et ateliers. — Entretien, réparations, mise en marche des autos de service, camions, tracteurs, dragueuses, etc.	600.000
453bis	Garages et ateliers. — Acquisitions nouvelles	p ^r mém.
453ter	Garages et ateliers. — Acquisition d'un camion avec une benne basculante pour le bureau divisionnaire de Diekirch-Echternach-Vianden et d'une jeep pour le service phytopathologique	p ^r mém.
454	Construction et aménagement des bâtiments, hangars et chantiers servant au remisage du matériel de l'Administration, équipement, etc.	200.000
455	Acquisition de bottes, etc. pour les chefs-ouvriers, chefs d'équipes, chauffeurs, mécaniciens, etc.	15.000
456	Etude et confection de projets pour cours d'eau, voirie, etc., achats d'instruments géodésiques, opérations topographiques ; salaires des aides, etc.	25.000
II. — Génie rural.		
457	Curage, correction, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables, couvertures et canalisations, stations d'épuration, etc. (Sans distinction d'exercice)	2.700.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
457bis	Epuration des cours d'eau (Alzette, etc.), stations d'épuration, études de projets, travaux préparatoires, etc. (Sans distinction d'exercice).....	150.000
458	Dommages causés par les hautes eaux aux berges, barrages, écluses, propriétés bâties, etc.	83.000
459	Construction et réparation de ponts et de ponceaux, murs de soutènement, etc.....	375.000
460	Installation et entretien de postes limnimétriques, météorologiques et pluviométriques, frais d'acquisition de matériel, indemnités des observateurs, etc.	203.000
461	Construction de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation, etc.....	175.000
462	Entretien, redressement et mise en état de la voirie rurale	300.000
462bis	Rechargement de la chaussée empierrée de la voirie rurale	500.000
463	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels, goudronnage, etc....	200.000
464	Travaux d'irrigation, d'assainissement, de drainage, de conduites d'eau et abreuvoirs dans les parcs à bétail, etc.....	440.000
465	Construction de silos et de citernes à purin	150.000
466	Assainissement et modernisation des étables, ventilation	110.000
III. — Service Agronomique.		
A. — Service de la production végétale.		
467	Amélioration des cultures. — Améliorations agricoles, semences sélectionnées, essais de nouvelles variétés, exploitation de champs d'essais	42.000
468	Encouragement à l'horticulture et à la culture maraîchère. — Etablissement de champs de démonstration. — Achat de semences, de fumier, fournitures diverses	25.000
469	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Accessoires de pulvérisateurs, etc. — Impression de tracts	50.000
470	Cotisation du Grand-Duché à des instituts internationaux s'occupant de la lutte contre les ennemis des cultures et des denrées alimentaires.....	40.000
471	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles. — Subsidés à la L.L.P.O...	15.000
472	Exécution de la convention phylloxérique internationale. — Achat de fongicides et d'insecticides. — Essais à titre de propagande. — Subsidés pour l'achat d'appareils de pulvérisation et de poudrage	100.000
473	Subsidés divers, dépenses diverses et imprévues dans l'intérêt de l'Agriculture et de l'Horticulture, notamment dans l'intérêt de la standardisation des produits agricoles	50.000
B. — Service de la production animale.		
474	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque, contrôle laitier, équipement du laboratoire, etc.	25.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
475	Encouragement aux éleveurs ayant soumis leur bétail au contrôle laitier officiel ..	200.000
476	Primes pour l'amélioration des espèces bovines, porcines et caprines, y compris les frais de route de la commission d'expertise. (Sans distinction d'exercice).....	307.000
477	Elevage du lapin et de la volaille	50.000
477bis	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs	30.000
478	Installation d'un centre d'insémination artificielle ; achat de meilleurs animaux reproducteurs	350.000
479	Amélioration de la race chevaline.....	250.000
	C. — Service de la mécanique agricole.	
480	Essais de machinisme en agriculture, acquisition de matériel de contrôle, etc.	75.000
	D. — Service de l'arboriculture et de l'horticulture.	
481	Organisation d'essais, primes d'encouragement, etc	25.000
482	Encouragement aux coopératives pour l'utilisation du fruit	50.000
482bis	Fédération des Unions d'Apiculteurs, organisation de conférences, encouragement aux coopératives pour l'utilisation du miel	30.000
483	Création et entretien de jardins ouvriers, primes d'encouragement	50.000
484	Office International du Coin de Terre et des Jardins ouvriers	25.000
	E. — Service de la mutualité agricole.	
485	Participation de l'Etat à la construction et à l'aménagement de bâtiments de coopératives agricoles, à l'équipement en matériel agricole à usage commun	100.000
		17.982.500
	Section 39. — Enseignement agricole.	
486	Ecole agricole et Station agricole. — Traitements des fonctionnaires	2.213.000
486bis	Ecole agricole et Enseignement ménager agricole — Indemnités des employés temporaires	498.000
487	Ecole agricole, station agricole, enseignement ménager agricole. — Salaires des ouvriers	171.000
487bis	Id. — Salaires des femmes de charge.....	76.000
488	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	27.000
489	Frais de route et de séjour	15.000
490	Bibliothèque, matériel de bureau, primes d'assurance contre les accidents du personnel du laboratoire, etc	80.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
491	Loyers	50.000
492	Acquisition de matériel pour l'enseignement et les collections	70.000
493	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole. — Excursions agricoles	120.000
494	Subsides pour études agricoles, stages techniques et cours spéciaux	140.000
495	Cours spéciaux (cours d'hiver, cours supérieurs, cours de laiterie), acquisitions et dépenses diverses	57.000
496	Organisation des champs d'essai, sélection des plants de pommes de terre	50.000
497	Enseignement ménager agricole. — Acquisition de matériel pour l'enseignement, frais de service intérieur, fournitures diverses	40.000
497 bis	Id. — Acquisitions nouvelles et dépenses pour installations nouvelles (cuisine, internat, enseignement)	20.000
498	Station agricole. — Acquisition d'instruments, d'ustensils et de réactifs.	75.000
499	Acquisition d'instruments et d'ustensils détruits par la guerre	p ^f mém.
500	Equipement et développement de la section des sols, création de champs d'essais sur les différents types de sols de notre pays en vue de la détermination des normes de fertilité	50.000
		3.752.000
	Section 40. — Dépenses diverses dans l'Intérêt de l'agriculture.	
501	Indemnités du personnel temporaire	549.000
502	Salaire d'une femme de charge (Office du Blé)	25.000
503	Frais de route et de séjour du personnel	44.000
504	Département de l'Agriculture. — Service automobile. — Entretien, essences et huiles, pièces de rechange	80.000
505	Cotisations aux organismes agricoles internationaux	225.000
506	Frais d'exécution du régime de la mouture obligatoire des blés indigènes	74.000
507	Fonds d'améliorations agricoles. — Frais de contrôle, de bureau, bibliothèque, etc.	12.000
508	Id. — Loyer des bureaux	5.000
509	Id. — Différence entre le taux d'intérêts des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat	55.000
510	Recrutement de la main-d'oeuvre agricole	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
511	Subventions pour la formation d'ouvriers agricoles luxembourgeois en exécution de l'art. 6 de l'arr. gr.-d. du 21 février 1945 portant réglementation de la main-d'œuvre agricole. (Sans distinction d'exercice)	1.200.000
512	Participation de l'Etat au paiement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par des coopératives agricoles et des agriculteurs ou par la Ligue Nationale Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer, les sections de la dite Ligue et les membres de ses sections dans l'intérêt de la restauration de l'habitat, de l'amélioration des moyens d'exploitation et d'autres investissements agricoles ou horticoles	750.000
513	Conférences agricoles et organisation de la comptabilité agricole	45.000
	Section 41. —	3.164.000
	Section 42. — Police sanitaire du bétail.	
514	Traitements des fonctionnaires	1.218.000
515	Indemnités du personnel temporaire	484.000
516	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Salaire d'une femme de charge	40.000
517	Frais de route et de séjour du personnel	235.000
517bis	Frais de bureau des vétérinaires-inspecteurs	24.000
518	Laboratoire vétérinaire de l'Etat. — Dépenses diverses : verreries, produits chimiques et sérologiques, réparation des instruments, primes d'assurance contre les accidents professionnels du personnel, etc.	146.000
518bis	Id. — Fournitures de bureau	21.000
519	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la police sanitaire du bétail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.400.000
519bis	Id. — Indemnités des membres de la Commission d'expertise des animaux de boucherie	64.000
520	Frais de l'inspection des viandes	200.000
521	Lutte collective contre la tuberculose bovine	150.000
522	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International des épizooties	25.000
523	Office des Assurances-bétail. — Frais de bureau	6.000
523bis	Id. — Rémunération des vétérinaires: frais de contrôle du bétail et d'encaissement des primes d'assurance, délivrance des certificats et bordereaux de saisie	170.000
524	Id. — Subsidés à la Fédération des Sociétés d'assurances contre la perte du bétail et frais de réorganisation	100.000
525	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200.000
526	Subsidés pour pertes de bétail essayées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
527	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail.....	200.000
	Section 43. —	5.733.000
	Section 44. — Viticulture.	
528	Station viticole. — Traitements des fonctionnaires	458.000
529	Station viticole. — Salaires des ouvriers	652.000
530	Station viticole. — Frais de route et de séjour	5.000
530bis	Id. — Frais de bureau, bibliothèque, etc.	5.000
531	Indemnité du délégué du Gouvernement pour les affaires viticoles et de l'expéditionnaire afférent	20.000
532	Exploitation de la Station viticole.....	200.000
533	Achat de bois à greffer.....	375.000
534	Améliorations viticoles. — Reconstruction des vignes phylloxérées par voie de syndicat — remembrement parcellaire — frais de mutation	p ^f mém.
535	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes	200.000
536	Réfection et entretien de chemins syndicaux et de rigoles dans les vignes	125.000
537	Participation de l'Etat au payement des intérêts d'emprunts contractés ou à contracter par les caves coopératives en vue de constructions nouvelles et de constructions d'amélioration	800.000
538	Subsides divers et fournitures diverses dans l'intérêt de la viticulture, essais, propagande à l'étranger	50.000
539	Cotisation du Grand-Duché à l'Office International du vin à Paris	50.000
540	Phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux. — Exécution de la Convention phylloxérique internationale	20.000
541	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires	25.000
542	Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin	75.000
	Section 45. — Inspection du Travail et des Mines.	3.060.000
543	Traitements des fonctionnaires	521.000
544	Indemnités des employés temporaires	1.115.000
545	Salaire d'un ouvrier du cadre temporaire	83.000
546	Salaire du personnel occupé du nettoyage	23.000
547	Sommes fixes pour frais de bureau	29.000
548	Indemnité pour masse d'habillement	26.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
548bis	Assurance spéciale contre les risques d'accidents des agents contrôleurs	6.000
549	Frais de route et de séjour	135.000
550	Conseil Supérieur des Mines.....	12.000
551	Autres dépenses. — Frais de bureau.....	96.000
552	Loyer	40.000
553	Frais d'entretien	16.000
554	Autres dépenses. — Entretien de la voiture-automobile.....	40.000
555	Cadastre du terrain minier de la zone concessible ; rectification de l'abornement ; dépenses diverses et imprévues opérations géodésiques.....	2.000
556	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement	32.000
		2.176.000
	Section 46. — Office National du Travail.	
557	Traitements des fonctionnaires	1.321.000
558	Indemnités des employés temporaires	2.332.000
559	Salaires des ouvriers du cadre temporaire	148.000
560	Salaires du personnel occupé du nettoyage	58.000
561	Frais de route et de séjour	50.000
562	◊	
563	Autres dépenses. — Frais de bureau.....	269.000
564	Loyer	78.000
565	Frais d'entretien	36.000
566	Entretien de la voiture automobile et de la motocyclette	40.000
		4.332.000
	Section 47. — Caisses régionales de maladie.	
567	Traitements et pensions des fonctionnaires des caisses régionales de maladie.....	2.439.000
568	Indemnités des employés temporaires	1.857.000
569	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	103.000
570	Frais de route et de séjour	208.000
571	Frais de bureau	640.000
572	Loyers	113.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
573	Frais d'entretien	147.000
574	Dépenses diverses	120.000
	Section 48. — Inspection des Institutions sociales.	5.627.000
575	Traitements des fonctionnaires	753.000
576	Indemnités des employés temporaires	165.000
577	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	28.000
578	Frais de route et de séjour	30.000
579	Frais de bureau	40.000
580	◊	
581	◊	
	Section 49. — Office des Assurances sociales et Caisse de compensation pour allocations familiales.	1.016.000
	A. — Assurances sociales.	
582	Traitements des fonctionnaires des 3 sections de l'Office des Assurances sociales ..	8.207.000
583	Indemnités des employés temporaires	1.142.000
584	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	193.000
585	Frais de route et de séjour	49.000
586	Indemnités spéciales pour travaux extraordinaires	19.000
587	Pensions	557.000
588	Frais de bureau	1.535.000
589	Loyers : Redevances de l'Etat à titre de loyer de l'Hôtel d'administration	189.000
590	Frais d'entretien	725.000
591	Acquisitions nouvelles	20.000
592	Autres dépenses	735.000
593	Subsides, subventions, etc. (Crédit non limitatif)	149.230.000
	B. — Caisse de compensation pour allocations familiales.	
594	Traitements des employés	1.529.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
595	Indemnités des employés temporaires	369.000
596	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	21.000
597	Frais de route et de séjour	10.000
598	Frais de bureau	475.000
599	Dépenses pour location d'immeubles (ci-inclus chauffage et éclairage)	20.000
600	◀	
		165.025.000
	Section 50. — Conseil Supérieur des Assurances sociales.	
601	Indemnité du secrétaire	12.000
602	Salaire du concierge et part de l'Etat aux Assurances sociales	24.000
603	Frais de bureau	5.000
604	Vacations, indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires aux experts	49.000
		90.000
	Section 51. — Conférence Nationale du Travail.	
605	Indemnité du secrétaire	p ^r mém.
606	Frais de route et de séjour et indemnités pour perte de salaire	20.000
607	Frais de bureau	10.000
608	Subventions	50.000
		80.000
	Section 52. — Conseil arbitral des Assurances sociales.	
609	Traitements des fonctionnaires	441.000
610	Indemnités des employés temporaires	55.000
611	Salaires du personnel occupé du nettoyage	16.000
612	Frais de route et de séjour du personnel	2.000
613	Frais de bureau	18.000
614	Indemnités, remboursements pour perte de salaire et honoraires des experts	76.000
		608.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
	Section 53.— Caisse de Pension des Employés Privés et Service des Allocations familiales pour Employés.	
	A. — Caisse de Pension des Employés privés.	
615	Traitements des fonctionnaires	101.000
616	Indemnités des employés	896.000
617	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	18.000
618	Frais de route et de séjour	7.000
619	Frais de bureau	101.000
620	Loyer	25.000
621	Frais d'entretien	35.000
622	Acquisitions nouvelles	20.000
623	Indemnités des membres de la commission et du comité ; divers	15.000
624	Part de l'Etat dans les pensions. (Crédit non limitatif)	16.000.000
625	Part de l'Etat dans les majorations de pension aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résidant en Belgique.	300.000
626	Rentes dues à des créditeurs luxembourgeois par un établissement d'assurance étranger	82.000
	B. — Service des allocations familiales.	
627	Traitements des fonctionnaires	51.000
628	Indemnités des employés	568.000
628bis	Salaires du personnel occupé du chauffage et du nettoyage	11.000
628ter	Frais de route et de séjour	10.000
628 ⁴	Frais de matériel	82.000
		18.322.000
	Section 54.	
	Section 55. — Office National de Conciliation.	
629	Indemnité du secrétaire	6.000
630	Remboursement pour perte de salaire et frais de voyage	5.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
631	Frais de bureau	4.000 <hr/> 15.000
Section 56. — Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.		
632	Indemnités des employés temporaires	744.000
633	Frais de route et de séjour du médecin-conseil et de l'attaché	2.000
634	Participation aux frais occasionnés par les examens d'apprentissage et les subsides pour l'organisation de cours préparatoires à ces examens	100.000
635	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour la Chambre de Travail et de la Chambre des employés privés	p ^r mém.
636	Secours aux sans-travail, cotisations pour l'assurance-maladie des chômeurs involontaires, frais de salaires et autres frais occasionnés par l'organisation de travaux productifs de chômage ; taxes postales ayant trait aux versements des indemnités et cotisations par chèque postal. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
637	Part contributive de l'Etat dans les frais occasionnés par le recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger. (Sans distinction d'exercice)	100.000
638	Exécution de l'arrêté grand-ducal du 8 juillet 1948 étendant aux non-salariés de nationalité luxembourgeoise le bénéfice des prestations de naissance prévues par l'article 9 de la loi précitée. (Crédit non limitatif)	5.000.000
639	Etude des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses, réadaptation des invalides de guerre et des rapatriés	280.000 <hr/> 7.226.000
Section 57. — Logements : Service des Habitations à bon marché.		
640	Traitements des fonctionnaires	413.000
641	Dépenses diverses	20.000
642	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Habitations à bon marché	100.000
642bis	Dépenses résultant pour l'Etat de l'exécution de la loi du 13.7.1949 concernant l'octroi de prêts à taux réduit en vue de l'acquisition d'habitations à bon marché. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000.000
642ter	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du service des prêts au mariage de la Caisse d'Epargne de l'Etat	250.000
642 ⁴	Primes de construction. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000.000 <hr/> 7.783.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Section 58. — Logements : Service des Logements Populaires.		
643	Traitements des fonctionnaires	588.000
644	Indemnités des employés temporaires	331.000
645	Loyer	27.000
646	Nettoyage, chauffage et éclairage des bureaux	35.000
647	Frais de bureau	15.000
648	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse	25.000
		1.021.000
Section 59. — Logements : Office Central du Logement.		
649	Indemnités des employés temporaires	154.000
650	Salaire d'une femme de charge	9.000
651	Jetons de présence et frais de voyages des membres	5.000
652	Loyer	—
653	Frais de bureau et dépenses imprévues	5.000
		173.000
Section 60. — Mutualités : Commission supérieure d'encouragement des sociétés de secours mutuels.		
654	Indemnités des employés temporaires	61.000
655	Frais de route et de séjour	1.000
656	Frais de bureau	5.000
657	Loyer (somme fixe)	—
658	Subsides aux sociétés de secours mutuels	100.000
659	Crédit pour indemnités funéraires. — Avances sur titres	100.000
		267.000
Section 61. — Enseignement professionnel.		
A. — Ecole d'artisans de l'Etat.		
660	Traitements des fonctionnaires	5.102.000
661	Indemnités des employés temporaires	1.798.000
662	Salaires des hommes et des femmes de charge	224.000
663	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	5.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
664	Indemnités diverses	217.000
665	Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses	259.000
666	Frais du service intérieur	380.000
667	Bourses pour les élèves indigents	70.000
668	Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves	20.000
669	Assurances du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile	69.000
670	Cours professionnels	100.000
671	Achat de nouvelles machines-outils	180.000
672	Cours de rééducation des mutilés de guerre et de l'armée	105.000
673	Subside à la section sportive.....	5.000
	B. — Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz.	
674	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	4.532.000
675	Rémunération des employés temporaires	822.000
676	Salaires des femmes de charge	168.000
677	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.....	5.000
678	Autres dépenses.....	712.000
	C. — Ecoles des Mines, Cours techniques, Cours professionnels, etc.	
679	Ecole des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessitant ces cours et écoles	114.000
680	Part de l'Etat dans les frais de cours professionnels organisés par la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et d'autres organisations professionnelles dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce, de l'industrie et de l'artisanat	60.000
681	Organisation de cours professionnels rendus obligatoires par l'arrêté grand-ducal du 8 octobre 1945, portant révision de la loi du 5 janvier 1929, sur l'apprentissage. — Indemnités du personnel	1.800.000
681bis	Id. — Frais de déplacement du personnel, matériel et dépenses diverses	200.000
682	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes.....	1.243.000
683	Subside à l'Ecole professionnelle et ménagère de Luxembourg-Verlorenkost pour loyer, chauffage, éclairage, etc. des locaux occupés par les cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat	250.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
684	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière désireuse de se perfectionner dans la coupe.....	100.000
685	Bibliothèque professionnelle de l'Etat	30.000
685bis	Bibliothèques professionnelles du plat pays	20.000
Section 62. — Enseignement secondaire.		18.590.000
A. — Lycées classiques, Lycées de garçons et Lycées de jeunes filles.		
686	Traitements des fonctionnaires	38.169.000
687	Rémunération des employés temporaires	936.000
688	Salaires des hommes et femmes de charge	374.000
689	Frais de route et de séjour ; frais de déménagement, etc.	20.000
690	Indemnités diverses	660.000
691	Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire et supérieur. — Subsides pour accidents de professeurs et d'élèves durant les heures de classe et les d'excursions scolaires	1.824.000
692	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal	50.000
693	Frais des associations sportives des établissements d'enseignement secondaire, normal et professionnel. — Subside pour la Ligue des Associations sportives estudiantines luxembourgeoises, y compris un subside extraordinaire de 50.000 fr. en vue de l'Organisation de la II ^e Semaine Internationale du Sport universitaire 1951» de la F.I.S.U. à Luxembourg	150.000
694	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Ministère de l'Education Nationale	400.000
695	Bourses pour les élèves les mieux doués des établissements d'enseignement secondaire.	300.000
696	Prêts remboursables pour études universitaires et pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables)	550.000
697	Prêts remboursables pour études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger	350.000
698	Frais de location de douze chambres d'étudiants à la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris. — Subside pour les frais généraux	170.000
699	Dépenses résultant de l'application des accords culturels conclus en exécution de l'article III du traité de Bruxelles du 17 mars 1948. — Bourses d'études et subsides à des manifestations organisées dans le cadre des accords culturels	250.000
700	Frais résultant de l'affiliation du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO	250.000
701	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de diverses institutions internationales d'ordre culturel	10.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
B. — Bibliothèque Nationale.		
702	Traitements des fonctionnaires	239.000
703	Indemnités des employés temporaires	577.000
704	Salaires des ouvriers et femmes de charge	65.000
705	Frais d'administration	325.000
706	Loyer. — Frais de location de l'immeuble sis à Luxembourg, 14a, Boulevard Royal, pour l'installation de la Bibliothèque Nationale	225.000
C. — Divers.		
707	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examens et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	1.350.000
708	Dépenses occasionnées par l'étude des questions de réorganisation de l'enseignement secondaire, normal et primaire	25.000
Section 63. — Enseignement primaire.		47.269.000
A. — Inspectorat. — Commission d'Instruction.		
709	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. — Traitements	1.394.000
710	Sommes fixes pour frais de bureau	55.000
711	Frais de route et de séjour, frais de déménagement, etc.	250.000
712	Indemnités pour cumuls et pour services extraordinaires.....	57.000
713	Commission d'Instruction. — Jetons de présence	10.000
714	Inspecteurs d'écoles et Commission d'Instruction. — Dépenses de service, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	180.000
B. — Office du film scolaire.		
715	Traitements des fonctionnaires	215.000
715bis	Indemnité d'un employé temporaire	56.000
715ter	Salaire d'un ouvrier	84.000
716	Frais de route et de séjour	15.000
717	Matériel et dépenses diverses	320.000
C. — Personnel enseignant des Ecoles primaires.		
718	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures. (Sans distinction d'exercice)	98.100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950
719	Part contributive de l'Etat dans la rémunération du personnel enseignant engagé temporairement dans les écoles d'organisations philanthropiques (Préventoria, garderies, orphelinats)	190.000
720	Primes de brevet des instituteurs et institutrices. (Sans distinction d'exercice).....	1.700.000
721	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant	1.000.000
722	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques ; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant	100.000
723	Subsides aux communes en faveur des cours postcolaires	650.000
723bis	Organisation de cours postcolaires agricoles	80.000
724	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postcolaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures par des personnes étrangères au personnel enseignant	75.000
D. — Divers.		
725	Bibliothèque pédagogique	20.000
726	Subside à la Luxembourg Boys-Scouts Organisation	100.000
727	Subside au Guidisme luxembourgeois et aux autres mouvements de jeunesse	30.000
728	◊	
729	Oeuvre des Pupilles de la Nation	2.000.000
730	Education artistique dans le cadre de l'enseignement primaire et secondaire	60.000
731	Education extrascolaire	30.000
E. — Ecoles Normales.		
732	Traitements des fonctionnaires	1.697.000
733	Indemnités des employés temporaires	97.000
734	Indemnités variables : chargés de cours spéciaux, tenue des silences, remplacements, etc.	60.000
735	Matériel et dépenses diverses	165.000
736	Loyers. — Location des immeubles pour l'installation de l'Ecole normale d'institutrices et de l'internat du même établissement	152.000
737	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices	26.000
738	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	60.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
F. — Institut des sourds-muets.		
739	Traitements des fonctionnaires	399.000
740	Salaires des femmes de charge	15.000
741	Primes de brevet et indemnités diverses	42.000
742	Subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets	240.000
G. — Etablissement d'aveugles.		
743	Traitements et indemnités fixes des fonctionnaires	290.000
744	Prime de brevet et indemnités variables	52.000
745	Frais d'entretien, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des aveugles	650.000
H. — Etablissement de Betzdorf.		
746	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf	3.699.000
		114.415.000
Section 64. — Arts et Sciences.		
A. — Musée de l'Etat.		
747	Traitements des fonctionnaires	196.000
748	Indemnités des employés temporaires	723.000
749	Salaires des hommes et des femmes de charge.....	278.000
750	Frais de route et de séjour	5.000
751	Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée d'histoire naturelle	150.000
751bis	Etablissement d'une carte phyto-sociologique et autres dépenses concernant les recherches scientifiques du Musée d'histoire naturelle	50.000
752	Aménagement et frais d'entretien et de conservation du Musée d'histoire et du Musée de folklore	300.000
752bis	Fouilles archéologiques et dépenses diverses concernant les recherches historiques dans le cadre du Musée d'histoire	75.000
753	Frais généraux (Fournitures de bureau, achat de livres, frais de transport et dépenses diverses)	100.000
753bis	Frais d'organisation d'expositions temporaires par les différentes sections du Musée et le Service d'éducation esthétique	200.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
B. — Divers.		
754	Encouragements aux arts et aux productions littéraires, artistiques et scientifiques .	630.000
754bis	Rédaction et édition du dictionnaire luxembourgeois	50.000
755	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics, d'expositions, de conférences et d'autres manifestations artistiques	100.000
756	Acquisition d'œuvres d'art et de collections artistiques	100.000
757	Acquisition de collections historiques	50.000
758	Acquisition de collections scientifiques	30.000
759	Bibliothèque du Gouvernement. — Acquisitions, alimentation, reliures, matériel, taxes, indemnités et dépenses imprévues	150.000
760	Archives du Gouvernement. — Acquisitions, matériel, outillage, indemnités et salaires dans l'intérêt de la conservation des archives	350.000
761	Conservatoire de musique de Luxembourg	80.000
761bis	Subside extraordinaire au Conservatoire de musique de Luxembourg en vue de l'acquisition des oeuvres complètes de J.-S. Bach	20.000
762	Subside éventuel au Théâtre de la Ville de Luxembourg	100.000
763	Théâtre populaire et manifestations folkloriques — Subsidés et autres dépenses ...	30.000
764	Entretien ordinaire des monuments historiques	700.000
765	Cinémas. — Jetons de présence, frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la Commission de surveillance et autres frais y relatifs	50.000
		4.517.000
Section 65. — Etablissements de détention et camps de travail des détenus du pays.		
766	Traitements des fonctionnaires	7.233.000
767	Indemnités du personnel auxiliaire et des employés temporaires	1.035.000
768	Salaires des aides de garde engagés temporairement près les divers établissements .	1.729.000
769	Frais de route et de séjour	108.000
770	Indemnités diverses	275.000
770bis	Service de défense sociale	142.000
770ter	Frais pharmaceutiques, frais du service médical et de clinique du personnel des divers établissements	160.000
771	Frais de bureau des différents établissements, y compris les frais de téléphone	160.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
772	Loyers des différents établissements	47.000
773	Entretien des détenus resp. des pupilles, courant électrique, lumière, force motrice, menues dépenses du ménage, frais généraux, taxes, etc., enseignement et réadaptation sociale, traitement médical des détenus	5.845.000
773bis	Réparations, aménagement, construction et entretien des bâtiments et du mobilier des différents établissements	300.000
773ter	Droits d'accise resp. de distillation dus par la colonie pénitentiaire agricole de Givenich. (Crédit non limitatif)	70.000
774	Frais d'hospitalisation, de clinique, etc. des détenus et des pupilles qui, pour cause de maladie ou d'accident, doivent être transportés dans une clinique, la maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont pas à même de porter les frais en résultant	140.000
775	Dépenses relatives au travail des détenus et des pupilles dans les divers établissements	1.430.000
775bis	Impôt sur le chiffre d'affaires dû sur les produits vendus par les Etablissements Pénitentiaires	70.000
775ter	Acquisitions nouvelles pour les différents établissements de détention	393.000
776	Part contributive du Grand-Duché dans les frais d'administration de la Commission Pénitentiaire Internationale. (Sans distinction d'exercice)	4.000
777	Prisons cantonales. — Entretien des locaux et des meubles, frais d'entretien et de nourriture des détenus, commissions cantonales, etc.	25.000
777bis	Part de l'Etat (Colonie pénitentiaire agricole du domaine de Givenich) dans les frais de construction d'une conduite d'eau autonome pour les localités de Mompach et de Givenich. (Sans distinction d'exercice)	655.000
		19.821.000
	Section 66. — Maison de santé d'Ettelbruck. — Hospice du Rham. — Maisons de retraite.	
	A. — Maison de santé.	
778	Traitements des fonctionnaires	6.977.000
778bis	Indemnités du personnel temporaire	1.564.000
778ter	Salaires du personnel ouvrier	95.000
779	Indemnités diverses	227.000
780	Maison de Santé d'Ettelbruck. — Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique; éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	6.925.000
	B. — Hospice du Rham.	
781	Traitements des fonctionnaires	1.180.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
781bis	Indemnités du personnel temporaire	970.000
781ter	Salaires du personnel ouvrier	800.000
782	Indemnités diverses	179.000
783	Hospice du Rham. — Entretien des pensionnaires, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour les cours de cuisine scolaire, etc., frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés ; transports	5.810.000
783bis	Id. — Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population. — Musée et bibliothèque scolaire. — Frais de bureau	100.000
C. — Maisons de retraite.		
784	Maisons de retraite. — Indemnités et salaires	152.000
784bis	Maisons de retraite. — Frais d'aménagement et d'exploitation. — Frais d'entretien de personnes placées. — Dépenses diverses	1.800.000
		26.779.000
Section 67. — Assistance sociale.		
785	Subsides pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. (Crédit non limitatif).	1.500.000
785bis	Subsides dans l'intérêt du placement d'enfants dans des établissements spéciaux. ...	100.000
786	Entretien d'enfants indigents à la colonie thermique de Mondorf-les-Bains ou ailleurs ; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermique	4.000
787	Secours du chef de pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus ; secours particuliers, secours urgents et secours de route ; subventions diverses. — Subsides permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux crédientiers des assurances sociales. — Aides aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif)	5.000.000
788	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.750.000
789	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.500.000
790	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étranger. — Subsides à des sociétés de bienfaisance à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	200.000
791	Assistance sociale. — Fourniture d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, frais d'études et dépenses diverses	5.000
		14.059.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Section 68. — Police générale et administrative.		
792	Traitements des gardes-pêche	221.000
793	Frais de route et de séjour, entretien des motocyclettes	80.000
794	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes.....	500.000
795	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22.12.1923). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	600.000
796	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés. (Crédit non limitatif)	15.000
797	Création d'un établissement pour les enfants moralement abandonnés	p ^f mém.
798	Subsides et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles. (Crédit non limitatif)	5.000
799	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20.7.1925 sur l'amodiation de la chasse du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	300.000
800	Frais de route et de séjour des agents chargés de l'estimation des dégâts et de l'arrangement à l'amiable : exploitation et amélioration des chasses dans les bois domaniaux.	10.000
801	Exécution de la loi sur la pêche. Exploitation des piscicultures à Warken et à Lintgen. — Repeuplement des eaux, surveillance des établissements de Warken et de Lintgen, loyer de la pisciculture de Lintgen ; dépenses imprévues	180.000
802	Dépenses résultant de l'exécution de la nouvelle loi sur la pêche	p ^f mém.
803	Dépenses résultant des travaux de délimitation des lots de chasse.....	p ^f mém.
804	Emploi du produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	150.000
805	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. Part revenant à la régence de Trèves.....	p ^f mém.
806	Emploi du produit de la vente des permis spéciaux délivrés en exécution de l'art. 7 de la loi du 21.3.47 concernant le régime de la pêche. — Art. 12 de la même loi. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
807	Emploi de la part de l'Etat dans le droit d'adjudication des pêches. Art. 31 de la loi du 21.3.1947 concernant le régime de la pêche. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	40.000
807bis	Installation de grils. — Art. 42 de la loi du 21.3.1947 concernant le régime de la pêche.	10.000
808	Gratifications des agents chargés de la surveillance de la pêche	20.000
809	Entretien des cimetières militaires. Loyer du cimetière allemand de Hamm. (Sans distinction d'exercice)	100.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950
810	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation, surveillance	15.000
811	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage	30.000
812	Ordre de la résistance 1940 à 1944. — Dépenses pour distinctions honorifiques. (Sans distinction d'exercice)	10.000
		2.296.000
	Section 69. — Contrôle des Banques. — Institut du Change. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat. — Divers.	
	A. — Contrôle des Banques.	
813	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	251.000
814	Commissariat au Contrôle des Banques. — Indemnités du commissaire, des reviseurs et du personnel temporaire. (Sans distinction d'exercice)	642.000
815	Id. — Frais de route et de séjour	3.000
815bis	Id. — Fournitures de bureau. — Dépenses diverses et imprévues de toute nature	20.000
	B. — Institut du Change.	
816	Indemnités du personnel auxiliaire	108.000
817	Frais de bureau et divers	85.000
818	Loyer des bureaux	21.000
	C. — Office des Imprimés et du Matériel de Bureau de l'Etat.	
819	Traitements des fonctionnaires	323.000
820	Indemnités du personnel temporaire	74.000
821	Frais de bureau et de nettoyage, taxes téléphoniques et postales, imprimés, etc.	57.000
822	Fourniture de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat ..	500.000
	D. — Dépenses diverses.	
823	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux ainsi que sur les télégrammes de philanthropie. (Voir art. 84 du Budget des recettes). (Crédit non limitatif)	1.200.000
824	Récompenses pour actes de dévouement	10.000
825	Dépenses imprévues. (Sans distinction d'exercice)	250.000
		3.544.000

Art.	LIBELLÉ	Crédits pour 1950.
Section 70. — Affaires Economiques et Ravitaillement.		
I. — Affaires Economiques.		
826	Indemnités des employés temporaires	2.114.000
II. — Ravitaillement.		
827	Traitement du secrétaire général et indemnités des employés temporaires	1.701.000
828	Salaires du personnel occupé du nettoyage et du chauffage	197.000
829	Frais de route et de séjour	40.000
830	Dépenses spéciales du département des Affaires Economiques	1.173.000
831	Frais résultant de la participation du Grand-Duché à des expositions, foires et congrès, y compris la participation de l'Etat à la constitution et aux frais de fonctionnement d'un organisme permanent des Foires et Expositions à créer	1.500.000
832	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	20.000
833	◊	
834	◊	
835	Subventions structurelles dans l'intérêt du ravitaillement et de l'équipement de la production. — Indemnités compensatoires, etc. (Crédit non limitatif)	140.000.000
836	◊	
837	Location d'autos	5.000
838	Dépenses diverses (matériel de bureau, téléphone, imprimés, annonces, abonnements, affranchissement, location et entretien des différentes machines de bureau, entretien des installations et appareils téléphoniques	625.000
839	Essences, huiles, réparations et entretien des voitures de service	100.000
840	Dépenses imprévues	10.000
Section 71. — Service d'Etudes et de Documentation Economiques.		147.485.000
841	Traitements des fonctionnaires	804.000
842	Indemnités des employés temporaires	485.000
843	Frais de route et de séjour	2.000
844	Dépenses spéciales du Service d'Etudes et de Documentation Economiques	200.000
845	◊	
		1.491.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Section 72. — Office de la Statistique Générale.		
846	Traitements des fonctionnaires	1.235.000
847	Indemnités des employés temporaires	465.000
848	Frais de route et de séjour	20.000
849	Frais d'entretien des machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; bibliothèque, journaux ; frais de publication ; travaux statistiques...	585.000
850	Recensement de la population au 31.12.1947. — Publication des résultats	50.000
850bis	Recensement agricole dans le cadre du recensement agricole mondial organisé par la F.A.O.	600.000
851	Indemnités du personnel auxiliaire.....	219.000
		3.174.000
Section 73. — Tourisme.		
852	Indemnités des employés temporaires	312.000
853	Développement du Tourisme (dépenses générales)	100.000
854	Cotisation à la Commission d'Echange Touristique (Belgique-France-Luxembourg) ..	30.000
855	◊	
856	Cotisation à l'Union Internationale des Organismes officiels de Tourisme	36.000
857	Achat de publications touristiques et de négatifs photographiques	60.000
858	Publicité par voie de journaux, d'annonces, d'articles rédactionnels, etc.	150.000
859	Frais du Grand-Duché dans l'action commune de propagande et de publicité aux Etats-Unis de la sous-commission des pays adhérant au Plan Marshall	75.000
860	Acquisition de matériel d'exposition et participation aux expositions touristiques	100.000
861	Agents et agences à l'étranger rendant des services spéciaux à notre tourisme.....	50.000
861bis	Réalisation d'un film documentaire sur le Grand-Duché. (II ^e tranche)	137.000
862	Subside à l'OfficeLuxembourgeois de Tourisme pour frais de propagande et publication de matériel de propagande	780.000
863	Subsides aux Syndicats d'Initiative	250.000
863bis	Réaménagement et signalisation des sentiers touristiques ainsi que confection et reproduction des plans des nouveaux sentiers touristiques	10.000
864	Subside à des organismes et sociétés pour l'organisation de manifestations servant les intérêts touristiques du Grand-Duché	125.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
865	Subside au tourisme de la jeunesse	150.000
866	◊	2.365.000
Section 74. — Reports d'exercices précédents. (Crédits non susceptibles de transferts).		
Travaux Publics.		
867	Crédits restés disponibles au budget des exercices clos.....	—
Section 75. — Adaptation des rémunérations au coût de la vie. — Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédits communs.)		
868	Traitements et pensions des fonctionnaires, indemnités et salaires des employés de l'Etat : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif).....	p ^r mém.
868bis	Traitements des fonctionnaires: Dépenses supplémentaires occasionnées par les lois portant revision des traitements	—
869	Cotisations à payer par les différents services publics aux services des allocations familiales. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	4.000.000
869bis	Frais de port et d'affranchissement. (Crédit non limitatif)	100.000
869ter	Indemnités pour prestations hors service des concierges des différentes administrations de l'Etat	200.000
Section 76. — Restants d'exercices antérieurs.		4.300.000
Gouvernement.		
870	Frais de route et de séjour à l'étranger	460.000
870bis	Frais de location et d'entretien de machines de bureau ; acquisition de matériel de bureau ; frais d'impression ; journaux, périodiques, etc. ; divers.....	75.000
870ter	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	35.000
871	Régularisation d'une dépense faite par la Légation du Grand-Duché de Luxembourg à Washington dans l'intérêt du Gouvernement.....	1.000
871bis	Régularisation de dépenses effectuées par la Légation du Grand-Duché à Londres dans l'intérêt du Gouvernement (Office d'Information à Londres).....	130.000
872	Office d'Information. — Commissariat à l'Information à New-York, y compris l'indemnité du Commissaire	810.000
873	Fêtes et cérémonies. — Réceptions officielles. — Dépenses diverses et imprévues..	235.000
874	Dépenses diverses faites ou ordonnées par le Gouvernement en exil. — Frais relatifs à l'établissement et au contrôle des comptes du Gouvernement en exil. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	500.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
875	Epuration. — Dépenses diverses.	15.000
876	Réquision d'une voiture automobile en 1945 et 1946.	35.000
	Affaires Etrangères.	
877	Frais occasionnés par l'exécution de l'Accord de Paris du 21 décembre 1945 sur les réparations	889.000
877bis	Commission et Office des Licences. — Frais d'éclairage, taxes téléphoniques et dépenses imprévues	16.000
	Justice.	
878	Indemnités revenant aux brigades de gendarmerie de Luxembourg resp. de Diekirch pour le service des audiences correctionnelles près les deux tribunaux d'arrondissement	8.000
	Cultes.	
879	Subside accordé à l'ancien rabbin de la communauté israélite de Luxembourg.	31.000
	Armée.	
880	Traitements et indemnités des sous-officiers	2.000
881	Equipement. Acquisition de matériel de transmission	250.000
882	Service sanitaire. — Frais de transport (Ambulance)	200.000
883	Garage. — Assurance des véhicules	125.000
884	Régularisation de dépenses de diverse nature effectuées dans l'intérêt de la Mission Militaire Luxembourgeoise et de l'Armée	190.000
	Gendarmerie.	
885	Casernement. — Acquisition d'immeubles	881.000
885bis	Dépenses de service du corps de gendarmerie. — Service sanitaire : honoraires des médecins	21.000
885ter	Dépenses de service du corps de gendarmes. — Dépenses imprévues, dommages-intérêts pour accidents causés à des tiers dans l'exercice des fonctions	230.000
	Police locale étatisée.	
886	Traitements et indemnités	45.000
	Administration des Douanes.	
887	Traitements du personnel	329.000
888	Entretien et chauffage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service, matériel de bureau fourni par la Belgique.	619.000
	Trésorerie de l'Etat.	
889	Frais de bureau. — Acquisition d'une machine comptable automatique et frais d'installation y relatifs	260.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
	Administration des Bâtiments Publics.	
890	Agrandissement de l'École d'Artisans de l'Etat	155.000
891	Travaux de mise on état et d'aménagement des Légations du Grand-Duché de Luxembourg à Berlin et à La Haye	1.000.000
892	Entretien des bâtiments de l'Etat	1.000.000
	Ministère de l'Intérieur.	
893	Remboursement aux communes des allocations aux évacués	4.500.000
893bis	Frais d'expertises des dégâts causés par les crues de la Moselle 1947/48	123.000
	Eaux et Forêts.	
894	Eaux et Forêts. — Traitements et indemnités	297.000
895	Prix de location de la pépinière de l'Etat à Clémency	2.000
896	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture, y compris l'établissement des chemins de vidange et surveillance des domaines.....	2.000
896bis	Part du Grand-Duché dans les frais d'administration du Conseil International de la Chasse	1.500
	Travaux communaux.	
897	Remboursement des avances faites par le syndicat de la conduite d'eau intercommunale des Ardennes dans l'intérêt de l'achat, du captage et de l'adduction de la source à Calmus.....	639.000
	Logements : Office Central du Logement.	
898	Office Central du Logement. — Quote-part dans les frais de chauffage de l'immeuble 55, Bd. Royal pour la période du 1 ^{er} octobre 1946 au 31 mai 1947.....	4.000
	Police générale et administrative.	
899	Loyer de la pisciculture de Lintgen pour les années 1948 et 1949	24.000
900	Frais de route et de séjour et indemnités dans l'intérêt de l'instruction des corps de sapeurs-pompiers	4.000
901	Travaux exécutés au cimetière de Bous.	14.000
	Santé Publique.	
902	Prophylaxie antituberculeuse. — Subsidés, dépenses diverses	1.000.000
902bis	Sanatorium de Dudelange. — Frais d'exploitation	10.800
902ter	Prophylaxie des maladies vénériennes. — Traitement aux frais de l'Etat	5.500
902 ⁴	Maison de Santé d'Ettelbruck. — Acquisition d'une exploitation agricole	1.415.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
	Enseignement agricole.	
903	Enseignement agricole. — Traitements, indemnités et salaires y compris part de l'Etat dans les cotisations dues aux Assurances sociales.....	6.200
	Services agricoles.	
903bis	Acquisition d'une auto de service en 1949	35.083
903ter	Indemnités des jurys chargés du contrôle définitif des cultures productrices de pommes de terre	5.000
	Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture.	
904	Subventions aux ouvriers agricoles luxembourgeois	1.958.000
904bis	Coût du procès Poudrerie de Luxembourg/Etat Grand-Ducal.....	216.000
	Police sanitaire du Bétail.	
905	Police sanitaire du bétail. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912. Abatages d'office	131.000
905bis	Police sanitaire du bétail. — Indemnité d'un membre suppléant de la Commission d'expertise des animaux de boucherie	1.000
905ter	Police sanitaire du bétail. — Laboratoire vétérinaire de l'Etat. Diverses fournitures..	24.000
	Enseignement secondaire.	
906	Bibliothèque Nationale. — Frais d'administration	53.000
	Enseignement primaire.	
907	Subsides dans l'intérêt du remplacement, pour cause de maladie, de membres du personnel enseignant	100.000
	Travail et Prévoyance sociale.	
908	Inspection des Institutions sociales.— Indemnités	3.000
909	Office des Assurances sociales. — Part de l'Etat dans les rentes sociales. (Avances sur le projet de loi ayant pour objet de modifier et de compléter la loi du 17 décembre 1925 concernant le C.A.S. et les lois modificatives des 20 novembre 1929, 6 septembre 1933 et 21 juin 1946	17.860.000
910	Caisse de pension des Employés privés. — Part de l'Etat dans les majorations de pensions aux ressortissants belges résidant dans le Grand-Duché et aux ressortissants belges et luxembourgeois résidant en Belgique (Arrêté grand-ducal du 25 mars 1947 ayant pour objet de compléter l'art. 6 de l'arrêté gr.-d. du 13 juin 1945)	50.000
910bis	Office National du Travail. — Frais de bureau	5.000
	Electrification générale.	
911	Frais de la Société Luxembourgeoise d'études hydro-électriques, constituée sous forme d'association sans but lucratif pour l'étude de la mise en valeur des forces hydrauliques du pays et la surveillance de l'exécution des travaux en 1946	35.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
912	Canalisation de la Moselle et aménagements hydro-électriques Chemins de Fer.	500.000
913	Honoraires pour travaux extraordinaires fournis en 1948 dans les négociations avec la Société Guillaume-Luxembourg Circulation et transports sur route.	35.000
913bis	Indemnités pour les mois de février et mars 1947 revenant à un employé temporaire du Ministère des Transports (Service des taxations des véhicules automobiles) .. Affaires Economiques.	15.000
914	Ravitaillement. — Indemnités du personnel et frais de nettoyage des sous-offices de ravitaillement. Remboursements aux communes	10.000
914bis	Affaires Economiques. — Honoraires pour l'élaboration d'une esquisse avec devis de l'Exposition de la Production Nationale.....	24.300
915	Part de l'Etat dans les frais d'organisation des élections pour la Chambre de Commerce (taxes d'affranchissement)	21.000
916	Ravitaillement. — Frais de bureau de l'Office Central du Ravitaillement Tourisme.	3.000
917	Agents et agences à l'étranger rendant des services spéciaux à notre tourisme Etablissements de détention.	387.500
918	Etablissements de détention. — Régularisations diverses	251.675
919-964	◊	
		<u>38.318.558</u>
Total des dépenses du Chapitre III...		<u><u>2.048.564.058</u></u>

Art	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Chapitre IV. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.		
Section 77. — Travaux importants et extraordinaires à payer notamment moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts.		
Bâtiments Publics.		
965	Agrandissement de l'Ecole d'Artisans et construction d'un pensionnat. (Sans distinction d'exercice)	3.500.000
966	Gymnase d'Echternach. — Parachèvement de travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
967	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement de travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	500.000
968	Hospice du Rham à Luxembourg. — Travaux de modernisation. (Sans distinction d'exercice)	300.000
969	Palais de justice à Luxembourg. — Travaux d'aménagement urgents	350.000
969bis	Agrandissement de la Maison de Santé à Ettelbruck. — Construction de nouveaux pavillons. — Parachèvement des travaux d'aménagement. (Sans distinction d'exercice)	2.000.000
969ter	Maisons de retraite ; achats de terrains, construction de maisons, aménagement et frais divers. (Sans distinction d'exercice)	20.000.000
969 ⁴	Construction d'un groupe de logements pour gendarmes à Luxembourg-Verlorenkost (2 ^{me} crédit) (Sans distinction d'exercice)	6.000.000
969 ⁵	Acquisition de terrains et construction d'un bâtiment central à Luxembourg. (Sans distinction d'exercice) (1 ^{er} crédit)	3.175.000
969 ⁶	Acquisition d'un terrain en vue de la reconstruction de la synagogue	4.100.000
		40.925.000
Section 78. — Office des Dommages de Guerre.		
970	Indemnités des employés temporaires de l'Office de l'Etat des Dommages de Guerre	10.582.000
970bis	Traitements de plusieurs fonctionnaires (détachés)	654.000
970ter	Indemnités et cumuls pour services extraordinaires des fonctionnaires détachés	66.000
971	Salaires du chauffeur	63.000
972	Salaires du personnel occupé du nettoyage, chauffage et salaire du portier	171.000
973	Frais de route et de séjour	650.000
974	Frais d'expertises et de contrôle d'expertises: frais d'entretien, de location et de renouvellement d'autos. (Sans distinction d'exercice)	5.975.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
975	Honoraires d'avocat et frais de justice. (Crédit non limitatif)	75.000
976	Frais de bureau, imprimés, journaux, annonces ; matériel, médicaments et instruments pour le service médical, mobilier, téléphones, affranchissement par forfait des lettres et colis de service, location de la case postale, électricité, eau, gaz, ordures, ramonages, entretien et nettoyage des locaux de service et dépenses imprévues	440.000
977	Loyers. — Frais de location des immeubles et du garage	180.000
978	Frais de voyage à l'étranger (tuberculeux, aveugles, invalides en France, Belgique, Suisse et Angleterre)	25.000
979	Commission administrative. — Frais de bureau et indemnités	p ^r mém.
980	Conseil supérieur des Dommages de Guerre. — Frais de bureau et indemnités	p ^r mém.
981	Commission consultative pour les dommages politiques	20.000
982	Commission spéciale des rentes	40.000
982bis	Commission médicale	30.000
983	Crédits mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre. 250 millions seront payés sous forme de Bons de Trésor. (Sans distinction d'exercice)	400.000.000
983bis	Crédit supplémentaire mis à la disposition du Ministère des Dommages de Guerre, réservé exclusivement au remboursement partiel des prêts à court terme consentis à charge du crédit prévu à l'article 255bis du budget des dépenses de 1945 et de 1946	20.000.000
		438.971.000
	Section 79. — Office de la Reconstruction.	
984	Traitements des fonctionnaires	201.000
985	Indemnités du personnel temporaire	9.991.000
986	◊	
987	Salaires des chauffeurs occupés à l'Office de la Reconstruction	325.000
988	Salaires des femmes de charge	93.000
989	Frais de route et de séjour	230.000
990	Frais de bureau, imprimés, nettoyage, téléphone, affranchissement par forfait	645.000
991	Loyers. — Frais de location	p ^r mém.
992	◊	
993	Frais d'entretien d'autos, motocyclettes et bicyclettes	450.000
994	Frais de chantier	20.000
995	Dépenses diverses et imprévues	50.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
996	Achat d'autos et de motocyclettes	p ^r mém.
997	Dépenses nécessaires à la réalisation de travaux d'urbanisation dans les régions dévastées: améliorations de l'espace urbain dictées par les besoins et rendues réalisables au minimum de frais. Travaux d'aménagement et d'alignement; expropriations et achats de terrains; disparition des taudis, etc.	4.000.000
998	Crédit destiné à couvrir les dépenses directes de la Reconstruction. (Sans distinction d'exercice)	325.000.000
998bis	Reconstruction et réparation des édifices religieux sinistrés (églises et presbytères), réparations, fourniture et pose de vitraux d'art	15.000.000
999	◊	356.005.000
Section 80. — Autres dépenses concernant les Dommages de guerre et la Reconstruction :		
	A. — Ponts et Chaussées.	D. — Arts et Sciences.
	B. — Bâtiments Publics.	E. — Chemins de Fer.
	C. — Services agricoles.	F. — Eaux et Forêts.
	A. — Ponts et Chaussées.	
1000	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	4.000.000
1001	Réparation des dégâts causés par faits de guerre à la voirie vicinale. (Sans distinction d'exercice)	4.000.000
1002	Réparation des dégâts causés par faits de guerre aux ouvrages d'art de la voirie en général. (Sans distinction d'exercice)	18.500.000
	B. — Bâtiments publics.	
1003	Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété de l'Etat et ses dépendances. (Sans distinction d'exercice)	1.000.000
1004	Lycée classique à Diekirch. — Réparation et mise en état de la maçonnerie, de la toiture, des installations sanitaires et du chauffage central, de la menuiserie, du carrelage, de la peinture, etc.	100.000
1005	Bâtiment d'administration des postes à Diekirch. — Travaux de plafonnage, réparation et mise en état du carrelage, de la serrurerie, de la menuiserie, de la peinture, etc.	200.000
1006	Palais de justice à Diekirch. — Travaux de réparation et de mise en état au plafonnage, aux planchers, à la menuiserie, à la peinture, acquisition de mobilier, de stores, etc.	100.000
1007	Maison de Santé à Ettelbruck. — Réparations diverses et remplacement du mobilier endommagé ou détruit, etc.	100.000
1008	Ecole agricole à Ettelbruck. — Reconstruction de l'aile droite du laboratoire et diverses réparations	1.000.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
1009	Château de Colmar-Berg. — Réparations au chauffage central, aux serres, etc.	200.000
1010	Abbaye d'Echternach. — Continuation des travaux de reconstruction, couverture, zinguerie, plafonnage, carrelage, menuiserie, installations électriques et sanitaires, peintures, etc.	2.000.000
1011	Reconstruction du bâtiment de la Gendarmerie à Diekirch	p ^r mém.
1012	◊	
1013	◊	
1014	Abbaye d'Echternach. — Reconstruction d'une annexe pour les besoins des écoles primaires à Echternach. — Part de l'Etat (3 ^e crédit)	1.500.000
1014 ^{bis}	Musée National à Luxembourg. — Mise en état et aménagement de divers abris anti-aériens construits par l'occupant	300.000
	C. — Services agricoles.	
1015	Reconstruction agricole. — Dommages de guerre, etc. causés aux cours d'eau, ponts et ponceaux, à la voirie rurale, aux champs et prés, vignobles, parcs à bétail, aux bâtiments des laiteries et des comices agricoles, granges collectives, etc. (Sans distinction d'exercice)	2.400.000
1016	◊	
	D. — Arts et Sciences.	
1017	Restauration et reconstruction de monuments historiques endommagés ou détruits par la guerre. (Sans distinction d'exercice)	8.965.000
	E. — Chemins de Fer. (Dommages de Guerre et Arriérés d'entretien).	
1018	Dommages de guerre et Arriérés d'entretien des C.F.L. — Avances à la Société Nationale des C.F.L. <i>a)</i> pour la réparation des dommages de guerre subis par les C.F.L., et <i>b)</i> pour l'exécution des travaux nécessaires par suite de l'arriéré d'entretien des chemins de fer luxembourgeois (Sans distinction d'exercice)	72.000.000
	F. — Eaux et Forêts.	
1018 ^{bis}	Dommages de guerre causés aux chemins d'exploitation, aux sols forestiers, nivellement de tranchées, mise en état des chemins d'exploitation dans les forêts domaniales.	p ^r mém.
		116.365.000
	Section 81. — Commissariat au Rapatriement.	
1019	Indemnités du personnel. — Frais de route	264.000
1019 ^{bis}	Salaires du personnel chargé du nettoyage et du chauffage	11.000
1020	Frais de bureau	20.000
1021	◊	
1022	◊	
1023	Frais de rapatriement de personnes déplacées (D.P.) luxembourgeoises et étrangères .	40.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
1024	◊	
1025	Exhumation et transfert de corps	500.000
1026	◊	
1027	Missions de Rapatriement. — Frais de rapatriement de bagages. — Divers.....	250.000
1028	Essence et entretien du matériel roulant	p ^r mém. 1.085.000
	Section 82. — Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et Fonds Monétaire International.	
1029	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	11.000.000
1030	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
1031	Fonds Monétaire International. — Souscription du Grand-Duché de Luxembourg au capital. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	59.700.000
1032	Frais d'administration et dépenses diverses dans l'intérêt de la participation du Grand-Duché au capital du Fonds Monétaire International. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
		70.800.000
	Section 83. — Chemins de Fer.	
1033	◊	
1034	◊	
1035	◊	
1036	◊	
1037	◊	
1038	◊	

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
1038 ^{bis}	Contribution de l'Etat pour assurer l'équilibre des comptes de la Société Nationale des C.F.L. relatifs aux exercices 1949 et 1950, en conformité des dispositions légales et statutaires, notamment du chef <i>a)</i> de la dépense résultant du maintien de la ligne Nerdange-Martelange; <i>b)</i> du maintien des tarifs des abonnements de travail et des abonnements scolaires à un prix inférieur au prix de revient partiel des C.F.L. ; <i>c)</i> de la moins-value de recettes résultant de la non-approbation des augmentations de tarifs proposées par le Conseil d'administration	p ^r mém.
1038 ^{ter}	Régularisation du solde des avances de trésorerie faites aux Chemins de Fer Luxembourgeois pendant les années 1946, 1947, 1948 et 1949 à différents titres	95.368.000
1039	Paiement des impôts et droits d'enregistrement dus par la Société Guillaume-Luxembourg en liquidation. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	9.023.000
1040	Participation de l'Etat au paiement des pensions des agents luxembourgeois ayant terminé leur carrière sur le réseau A. L. et qui ont opté pour le régime de retraite luxembourgeois. (Période du 1 ^{er} octobre 1944 au 31 décembre 1950.) (Sans distinction d'exercice)	6.115.000
Section 84. — Restants de crédits extraordinaires d'exercices antérieurs. Commissariat au Rapatriement.		110.506.000
1041	Commissariat au Rapatriement. — Régularisations diverses. (Crédit non limitatif)...	2.200.000
1042	◊	
1043	◊	2.200.000
Section 85. — Echange monétaire et Cas de Rigueur.		
1044	Echange monétaire. — Déblocage et redressement des cas de rigueur. — 25 millions seront payés sous forme de Bons du Trésor. (Voir article 90 du budget des recettes). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	50.000.000
1045	Echange monétaire. — Paiement d'intérêts sur les avoirs en compte établis auprès du Service Spécial d'Echange de l'Administration des P.T.T. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
1046	Echange monétaire. — Garanties pour les placements forcés en Allemagne. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
1046 ^{bis}	Réalisation de marks allemands. (Crédit commun non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000
		50.300.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
	Section 86. — Force Armée.	
1047	Armée. — Equipement et casernement de réserve. (Sans distinction d'exercice.) . . .	100.000.000
		<u>100.000.000</u>
	Section 87. — Travaux importants et extraordinaires (Barrages, etc.) à payer notamment moyennant les recettes provenant des prêts revenant au Grand-Duché au titre du Plan Marshall.	
1048	Travaux importants et extraordinaires (Barrages, etc.) à payer notamment moyennant les recettes provenant des prêts revenant au Grand-Duché au titre du Plan Marshall	140.271.000
		<u>140.271.000</u>
	Total des dépenses du Chapitre IV	<u>1.427.428.000</u>
	Section 88. — Excédent de 1949.	
1049	Excédent présumé de dépenses de l'exercice 1949	415.000.000
		<u>415.000.000</u>
	Total général	<u>1.842.428.000</u>
	Résumé :	
	Total du Chapitre III	2.048.564.058
	Total du Chapitre IV	1.427.428.000
	Total général du Budget des dépenses	<u>3.475.992.058</u>
	Excédent de 1949	<u>415.000.000</u>
		<u>3.890.992.058</u>

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1950.
Budget des recettes et des dépenses pour ordre.		
<hr/>		
Chapitre V. — RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.		
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union Economique	360.498.000
2	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'acool du 23 mai 1935.....	38.000.000
3	Exécution des articles 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935, instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations et des exportations	1.250.000
4	Postes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Offices étrangers ...	50.500.000
5	Télégraphes. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Officesétrangers.	5.800.000
6	Téléphones. — Recettes brutes y compris les remboursements aux Officesétrangers..	55.000.000
7	Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux	150.000.000
<i>7bis</i>	Additionnels communaux d'avant-guerre	1.000
		661.049.000
		661.049.000

**Arrêté grand-ducal du 24 juin 1950, concernant
l'exécution de la loi du Budget pour l'exercice
1950.**

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu,
Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de
Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu la loi de ce jour concernant le Budget des
recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice
1950 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Les Membres du Gouvernement sont
autorisés, chacun dans son département, à disposer
des crédits portés au Budget des dépenses pour
1950. Ils ordonneront et régleront, en se confor-
mant aux lois et règlements, les dépenses qui,
par leur nature, rentrent dans le libellé des articles
respectifs.

Art. 2. La répartition des crédits communs à
plusieurs départements sera faite par le Gouver-
nement en Conseil.

Art. 3. Les Membres du Gouvernement sont
chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution
du présent arrêté qui sera inséré au *Mémorial*.

Château de Fischbach, le 24 juin 1950.

Charlotte.

Les Membres du Gouvernement,

Pierre Dupong.

Joseph Bech.

Eugène Schaus.

Alphonse Osch.

Robert Schaffner.

Pierre Frieden.